



*le cuir
à fleur de peau*

Eva Halasz Csiba

ADAM
BIRO

eur d'une surface

LE LANGAGE DE LA PEAU

La magie de la métamorphose – *changer de peau* ou *entrer dans la peau d'un personnage* – s'exprime à travers des locutions imagées courantes. On les utilise dans le parler quotidien sans remarquer qu'elles évoquent des actes archaïques, refoulés au fond de notre mémoire, sublimés par des métaphores du langage. Ces expressions témoignent, peut-être de manière plus pertinente que n'importe quel document, du caractère sémiotique de la peau en tant que matière privilégiée de l'identité. *Risquer sa peau*, *craindre pour sa peau* ou encore *avoir la peau de quelqu'un* sont autant d'expressions qui désignent sans équivoque le plus grand danger qui puisse menacer les êtres vivants : perdre la vie.

Mais pourquoi ce tissu, qui couvre et isole le corps du monde extérieur en accomplissant une fonction apparemment humble, est-il devenu un emblème de la personnalité, représentatif de l'existence et synonyme de sensibilité? On ne saurait saisir dans leur richesse les significations des locutions

concernant la peau sans sonder les couches les plus profondes de l'inconscient collectif – celles des croyances, des mythes et des rites – auxquelles il sera largement fait référence dans cet ouvrage. Cependant, la peau elle-même possède son propre langage qui se manifeste à travers un fonctionnement physiologique complexe. Examiner, même succinctement, les rôles que joue la peau dans l'organisme fait naturellement partie intégrante d'une recherche dont l'objet est avant tout l'identité d'une matière : le cuir.

La peau est définie communément dans les dictionnaires comme une simple enveloppe externe recouvrant le corps des animaux vertébrés. Qu'elle soit mince et délicate comme une fine membrane, épaisse et moelleuse lorsqu'elle est recouverte de fourrure, ou encore une couverture raide et coriace, la peau est pourtant loin d'être une simple enveloppe. À la fois barrière et seuil subtil, elle doit assurer une défense efficace contre toutes sortes d'intrusions étrangères, tout en permettant des échanges et un dialogue sensible entre l'intérieur du corps et le milieu environnant. En état de veille permanente, organe du sens tactile et messagère d'informations variées, la peau émet, capte et code des signaux divers auxquels elle réagit tout en régulant le fonctionnement du corps. On a

découvert depuis peu que la peau et le cerveau partagent une même origine embryologique; s'ils se séparent au cours de l'ontogenèse, ils restent reliés dans leur activité en créant un « dipôle » entre le cortex et l'épiderme.

Toutes les traces du « vécu » s'inscrivent de façon indélébile dans ce *tissu de la vie* qu'est la peau. Elle reflète aussi bien l'âge que l'état de santé, donne des indications sur le mode de vie, l'appartenance biologique et la singularité identitaire de son « porteur ». Mais comment la peau peut-elle exercer son rôle de « sentinelle » en alerte permanente tout en étant elle-même perpétuellement menacée, voire irrémédiablement altérée? Plus remarquable encore : comment peut-elle être à la fois influençable et résistante, immergée dans le milieu et *isolée* de celui-ci? La peau vivante, dit-on, est une frontière à la fois ouverte et fermée.

Des paradoxes non moins nombreux caractérisent le cuir : finesse, vulnérabilité et douceur d'une part, force, résistance et dureté de l'autre. Archaïque et intemporel, premier matériau de l'humanité en tant que peau de bête, matériau incontournable de la dernière mode, le cuir est la matière de toutes les contradictions, voire de l'ambiguïté, tant du point de vue de ses qualités tactiles, esthétiques et fonctionnelles que de celui de son histoire et de sa valorisation sociale.

STRUCTURE ET TEXTURE

Malgré son aspect – visible et palpable – de membrane simple et unie, la peau possède en réalité une structure complexe, stratifiée, constituée de trois couches différentes : une surface mince, l'épiderme, plus ou moins couverte de poils, une couche intermédiaire beaucoup plus épaisse, le derme, et enfin un tissu conjonctif sous-cutané, l'hypoderme. Cette structure, qui n'a pu être clairement identifiée qu'à l'aide du microscope, puis qui est devenue lisible et intelligible grâce aux recherches biochimiques actuelles, était en fait connue depuis toujours par les tanneurs. Car, pour obtenir le cuir, on ne garde de la peau que sa partie médiane – le derme –, qui est un tissu conjonctif fibreux, dense et feutré. L'élimination physico-chimique des deux autres couches – l'épiderme et l'hypoderme –, sans altérer l'intégrité du derme, appartenait au savoir-faire des anciens tanneurs qui, à défaut d'explication scientifique, savaient utiliser avec beaucoup d'ingéniosité les différentes propriétés biochimiques des trois couches de la peau.

L'épiderme, responsable de l'isolation et du maintien de l'intégrité du corps, est un mince épithélium stratifié, formé de plusieurs couches de cellules superposées. C'est un système bien particulier – mort à la surface –, où ce sont

précisément les cellules mortes qui, jointes fortement les unes aux autres, garantissent la survie de l'individu. C'est en effet par cette dégénérescence, programmée par l'organisme lui-même et entraînant la constitution d'une barrière cutanée (par kératinisation), que l'épiderme offre au corps sa défense.

Sous la protection de ce « tissu mort », très fin, se situe la partie vivante de l'épiderme : le corps muqueux de Malpighi, siège de la formation et du renouvellement permanent des cellules dans la couche germinative et lieu des terminaisons nerveuses, responsables des sensations. Ne disons-nous pas de quelqu'un qu'il a une sensibilité à fleur de peau ou qu'il a des réactions épidermiques ? D'ailleurs, la sensibilité de cette « fleur de peau » trouve son équivalent, malgré une transformation radicale au cours du tannage, dans la « fleur du cuir ». Si ce glissement peut sembler un jeu de mot facile, il nous paraît pourtant particulièrement juste, tant le cuir pleine fleur réagit exactement comme la peau (une éraflure sur la surface d'un cuir y restera empreinte comme une cicatrice sur le derme). Cette couche supérieure très fine, non de l'épiderme mais du derme, est caractérisée par la disposition des follicules pileux dont le dessin typique assure l'identification du cuir, son éclat et son aspect naturel. La fleur du cuir étant délicate et facile à endommager, l'in-

dustrie moderne n'hésite pas à plaquer sur les cuirs des « fleurs », sous forme de grains artificiels.

Les cellules vivantes, nées dans la couche germinative de l'épiderme, vont lentement remonter vers la surface de la peau où elles vieilliront et mourront, puis se détacheront peu à peu sous l'effet de l'usure. Le paradoxe fondamental de la peau vivante – à savoir qu'elle relève à la fois d'un processus de mort et d'un dynamisme de constant renouvellement – permet d'expliquer en partie les valeurs symboliques, et contradictoires, de la peau tannée, le cuir.

Du point de vue de sa transformation, le derme constitue la partie principale de la peau, l'hypoderme n'en étant qu'une continuation directe. Composé de l'enchevêtrement dense et feutré de fibres de collagène mais aussi de fibres élastiques et de fibres réticulaires, le derme est un tissu conjonctif extraordinairement complexe. Ses fibres, ainsi que tous les éléments cellulaires, baignent dans une substance liquide (la coriine) qui, par son importante teneur en eau, entretient l'humidité et la souplesse de la peau. La structure du derme s'organise en faisceaux relativement volumineux de fibres blanches de collagène, elles-mêmes composées de nombreuses fibrilles. Au cours du tannage, on sépare ces fibrilles les unes des autres si l'on souhaite avoir un cuir très souple. Chaque fibrille se décompose



en micro-fibrilles (micella), elles-mêmes pourvues d'une organisation spatiale singulière, ordonnée par les macromolécules de collagène. Ces dernières sont formées de trois chaînes polypeptidiques enroulées les unes autour des autres en une triple hélice.

C'est grâce à cette structure tridimensionnelle – de la constitution de la molécule jusqu'aux faisceaux de fibres – que la peau et le cuir sont dotés de propriétés plastiques exceptionnelles. La peau peut, par exemple, se déformer par glissement des fibres entre elles et reprendre ensuite son état initial sans trace d'altération. Ainsi la solidité et la résistance mécanique de la peau – mais aussi du cuir après le tannage – sont dues en premier lieu aux fibres de collagène*, tandis que l'élasticité, la fermeté et la « nervosité » de la matière dépendent des fibres élastiques qui assurent la texture du cuir. Cette faculté du collagène est abondamment utilisée dans le tannage pour fixer les molécules des agents tanniques, des colorants et, plus rarement, des parfums. Ainsi fabriquait-on, à partir du XVI^e siècle, les fameuses *peaux de senteur* dans lesquelles étaient taillés les gants des élégants. Par ailleurs, le collagène est un très gros absorbeur d'eau – jusqu'à trois fois son propre poids! –, capacité primordiale qui conditionnera dans une large mesure les processus du tannage. Lors de sa conservation, la peau est déshy-

*Le collagène, principal composant des fibres dermiques, est une macromolécule possédant des qualités extrêmement intéressantes, qu'on utilise largement dans des secteurs variés de l'industrie moderne, caractérisé par une « disponibilité » très élevée due au grand nombre de ses radicaux chimiques libres permettant le « greffage » de particules très diverses. Le collagène est aujourd'hui largement utilisé dans l'industrie de pointe, dans des domaines aussi variés que la pharmacologie, la cosmétologie, l'agro-alimentaire ou encore la fabrication des pellicules photographiques. En cosmétologie, les produits haut de gamme (crèmes hydratantes, anti-rides ou nutritives) font tous appel aux principes actifs du collagène; en pharmacologie, les films de collagène sont utilisés pour accélérer la cicatrisation ou la croissance d'un corps étranger en cas de greffes.

dratée afin de prévenir la putréfaction. Pendant le tannage, dont les opérations se déroulent toujours en milieu aqueux, il faut la réhydrater. Mais l'eau, à une température élevée (et ce dès 40 °C) représente un danger majeur pour le collagène qui, par perte de sa structure hélicoïdale, se transforme de manière irréversible en *colle* ou en *gélatine* – d'où il tire d'ailleurs* son nom.

Au cours du séchage, la peau non tannée se rétrécit à un point tel que l'homme préhistorique, déjà, a eu l'idée d'exploiter ce phénomène pour assembler et coller ses premiers outils avec de la peau brute ou des tendons d'animaux. Cette forte rétraction de la peau est à l'origine de l'expression *rétrécir comme peau de chagrin*. À l'inverse, la peau peut se faire immense, comme l'illustre la légende de Didon (racontée par Virgile dans l'*Énéide*). La malicieuse princesse de Tyr, ayant demandé juste autant de terrain qu'il en tiendrait dans une peau de taureau (ce qu'on lui accorda sans difficulté), parvint à entourer des lanières découpées dans cette *unique peau* un territoire assez grand pour y fonder *une ville*: Carthage. Au regard de données scientifiques chiffrées, la légende n'a rien de très exagéré. La superficie totale des fibres de la peau tannée est extrêmement importante: 1 kg de cuir de bœuf, par exemple, contient 240 000 m² de fibre! Avec une telle densité de fibres et

une organisation spatiale aussi vêtée de ses éléments cons aucune autre matière – organique ou synthétique – ne peut concurrencer la peau... ou le cuir.

DU DERME AUX TERMES : PEAU OU CUIR

Le glissement de sens, parfois étonnant, entre ces deux termes¹ – *peau* – relève d'une confusion « *historique* » de la part des professionnels. Alors que chacun recouvre une réalité bien distincte, soit la *peau* première, soit le matériau travaillé, les mots paraissent interchangeable. En France, depuis la fin du XVIII^e siècle, on parle-t-on en France, depuis la fin du XVIII^e siècle, de *peaux* premières corporatives, métiers du cuir (XIII^e et XIV^e siècles), *peaux* mégies, chamoisées ou de chagrin, de basane, de vélin, de chemin; l'appellation « cuir » en revanche, plutôt réservée d'origine aux cuirs forts de la sellerie et du harnachement, d'autre part aux cuirs de luxe, tels que le cuir du Maroc, de Cordoue ou celui de Russie, pour situer dès lors la ligne de démarcation. Quelle logique doit-on suivre pour analyser pertinemment la signification de ces faux synonymes et, par conséquent, les appellations, appréhender ces types de matériaux?

La peau est organiquement liée à l'être qu'elle recouvre,

tée afin de prévenir la putréfaction. Pendant le tannage, dont les opérations déroulent toujours en milieu aqueux, faut la réhydrater. Mais l'eau, à une température élevée (et ce dès 40 °C) présente un danger majeur pour le collagène qui, par perte de sa structure héliçoidale, se transforme de manière irréversible en *colle* ou en *gélatine* – où il tire d'ailleurs son nom.

Au cours du séchage, la peau non tannée se rétrécit à un point tel que l'homme préhistorique, déjà, a eu l'idée d'exploiter ce phénomène pour assembler et coller ses premiers outils avec de la peau brute ou des tendons d'animaux. Cette forte rétraction de la peau est à l'origine de l'expression *rétrécir comme peau de chagrin*. À l'inverse, la peau peut se faire immense, comme illustre la légende de Didon (racontée par Virgile dans l'*Énéide*). La malicieuse princesse de Tyr, ayant demandé autant de terrain qu'il en tiendrait sur une peau de taureau (ce qu'on lui accorda sans difficulté), parvint à dérouler des lanières découpées dans toute une *unique peau* un territoire assez grand pour y fonder *une ville* : Carthage. Au regard de données scientifiques chiffrées, la légende n'a rien de si exagéré. La superficie totale des crocodiles de la peau tannée est extrêmement importante : 1 kg de cuir de bœuf, par exemple, contient 240 000 m² de peau ! Avec une telle densité de fibres et

une organisation spatiale aussi enchevêtrée de ses éléments constitutifs, aucune autre matière – organique ou synthétique – ne peut concurrencer la peau... ou le cuir.

DU DERME AUX TERMES : PEAU OU CUIR ?

Le glissement de sens, parfois embarrassant, entre ces deux termes¹ – peau et cuir – relève d'une confusion « délibérée » de la part des professionnels : alors que chacun recouvre une notion en réalité bien distincte, soit la matière première, soit le matériau travaillé, ces mots paraissent interchangeable. Ainsi parle-t-on en France, depuis la fondation des premières corporations des métiers du cuir (XIII^e et XIV^e siècles), de peaux mégies, chamoisées ou de peaux de chagrin, de basane, de vélin, de parchemin ; l'appellation « cuir » semble, en revanche, plutôt réservée d'une part aux cuirs forts de la sellerie et du harnachement, d'autre part aux cuirs de luxe, tels que le cuir du Maroc, le cuir de Cordoue ou celui de Russie. Où situer dès lors la ligne de démarcation ? Quelle logique doit-on suivre pour analyser pertinemment la signification de ces faux synonymes et, par-delà ces appellations, appréhender ces deux types de matériaux ?

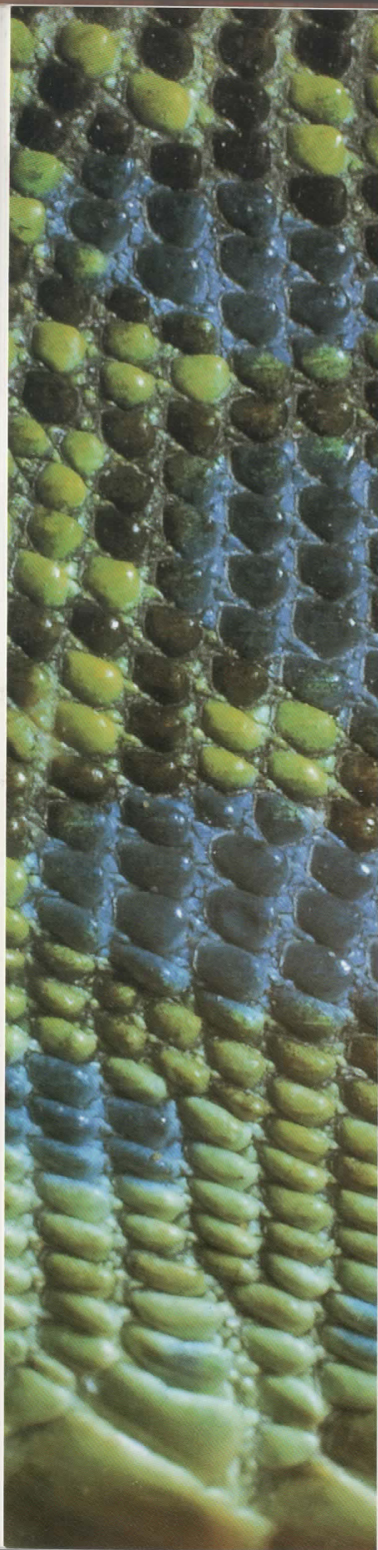
La peau est organiquement liée à la vie de l'être qu'elle recouvre, qu'il soit

homme ou animal. Lorsque prend fin l'existence de celui-ci, elle devient une matière morte, une dépouille vouée à une altération rapide et irréversible. Intervenir et, qui plus est, renverser le processus inéluctable qui aboutirait à la décomposition a constitué de tout temps le savoir essentiel des tanneurs. Si l'on suit la logique liée à la métamorphose d'une matière très vulnérable, instable et putrescible en un matériau stable, durable et résistant, on devrait appeler cuir toutes les peaux ainsi transformées par le tannage. Mais contrairement à cette logique, la profession n'a pas choisi la référence au procédé technique pour désigner sa matière de prédilection : elle a préféré appliquer d'autres critères de distinction. Ainsi a-t-on appelé indifféremment peaux, avant ou après transformation, celles des « petits animaux » (avec une dominance des caprins et des ovins), tandis que le mot cuir allait aux peaux lourdes et épaisses des animaux de grande taille (principalement les bovins), qu'elles soient ou non tannées.

Fonder la distinction sur l'aspect tangible et mesurable du matériau brut serait un indicateur fiable si précisément la classification des animaux par taille était juste. Prenons l'exemple des peaux de reptiles, introduites en Europe depuis les années 1920 : on classe leurs « couvertures » aux superbes écailles parmi les peaux de

Pages 18-19 et page suivante :
Peau de crocodile, peau de lézard.

« En état de veille permanente, organe du sens tactile et messagère d'informations variées, la peau émet, capte et code des signaux divers auxquels elle réagit tout en régulant le fonctionnement du corps. »



luxe. Un lézard ou un serpent sont de petits animaux, soit, mais un crocodile? Inversement, dans le domaine de la fourrure, les peaux garnies de pelage ou de toison sont regroupées sous un dénominateur commun – pelleterie –, indépendamment de l'espèce de l'animal, de son origine sauvage ou domestique et de sa taille (allant du lapin à l'ours ou du vison à la panthère). Un dernier exemple, pour ne pas dire un contre-exemple : le cuir de Cordoue. Ce matériau de luxe du Moyen Âge, appelé aussi *cordouan*, fut abondamment utilisé par les cordonniers, qui leur doivent d'ailleurs leur nom. Cette fameuse matière était initialement fabriquée avec des peaux de chèvre, puis largement imitée avec des peaux de moutons. Bien que caprins et ovins soient classés, parmi les « petits », on persista à nommer cuir leurs peaux transformées; ce fut aussi le cas du maroquin ou cuir du Maroc (aussi a-t-on souvent confondu, à partir du XVII^e siècle, courdouan et maroquin).

Peau qui devient cuir ou peau qui, même après sa transformation, reste peau, ou encore peau appelée cuir (mot dérivé du latin *corium*) pour son aspect coriace... On se sentirait perdu pour moins que cela dans le labyrinthe des dénominations sans un fil d'Ariane – que, pour l'occasion, on imaginerait volontiers lanière de cuir –, menant

vers les ateliers des tanneurs. Dans ces lieux secrets où, grâce à l'alchimie de la transformation, une matière malodorante, suspecte et au surplus souvent chargée de tabous (tabous du sang, de la souillure, de la mort...) se métamorphose en un matériau civilisé, qui nous touche de si près.

NOTE

1. Le dictionnaire de Furetière, de 1690, indique que la peau s'emploie au sens figuré pour désigner l'« animal entier » et au sens propre pour désigner l'enveloppe « qui couvre l'animal » et qu'on peut « délier du corps » de celui-ci. Il distingue la « grosse peau » et la « petite peau » (ou « épiderme »). Dès le XVII^e siècle, la grosse peau « épaisse des quadrupèdes » est désignée communément sous le nom de cuir, avant tannage. Le mot français *cuir* a le double sens de l'enveloppe de l'animal vivant et de peau tannée, préparée, confirme le *Dictionnaire universel Larousse* de 1869, qui signale en outre une distinction, *cuir* désignant le matériau fort, par opposition à *peau*, qui s'applique aux dermes plus minces. L'étymologie des deux termes constitue leur distinction la plus nette : peau, dérivé du latin *pellis* (devenant au Moyen Âge *pel*, *peals*), a donné les dérivés « pelletier », « peaussier » (avec parfois la forme « peaucier ») ; cuir, issu du latin *corium*, a donné *quir* au Moyen Âge, et les dérivés « coriace » et « cuirasse ». La répartition des emplois n'est en fait jamais nette. Dans cet ouvrage, nous allons utiliser la polysémie du mot *peau* pour désigner : 1- l'organe, la matière vivante qu'est la peau ; 2- la matière détachée du corps, la dépouille, s'appliquant à la peau brute, la peau verte ou la peau avec poils ; 3- le matériau transformé par l'industrie, produit par les mégissiers, pelletiers, chamoiseurs – c'est-à-dire la peau finie.

De la peau au cuir

À l'abattoir, la rée du corps est ainsi vite pelu ou toiso superflu et mé précieux conto On laisse tom loppe désorm privée de vale trie moderne quartier. Ma instable et di cette *peau ve* les tanneurs – seulement la elle présente u ment indéfin fluide. Comme dépouille con forme de l'ar déroboée, telle au corps des c ceci près que c est désormais s

Fortement constituée d' gluant qui con court laps de au plus vite p irrémédiable. L éliminer l'eau

Page 29 à 40 :
Traitement et teinture
des peaux dans les
tanneries de Fez.

De la peau au cuir

vers les ateliers des tanneurs. Dans ces lieux secrets où, grâce à l'alchimie de la transformation, une matière malodorante, suspecte et au surplus souvent chargée de tabous (tabous du sang, de la souillure, de la mort...) se métamorphose en un matériau civilisé, qui nous touche de si près.

NOTE

1. Le dictionnaire de Furetière, de 1690, indique que la peau s'emploie au sens figuré pour désigner l'« animal entier » et au sens propre pour désigner l'enveloppe « qui couvre l'animal » et qu'on peut « délier du corps » de celui-ci. Il distingue la « grosse peau » et la « petite peau » (ou « épiderme »). Dès le XVII^e siècle, la grosse peau « épaisse des quadrupèdes » est désignée communément sous le nom de cuir, avant tannage. Le mot français *cuir* a le double sens de l'enveloppe de l'animal vivant et de peau tannée, préparée, confirme le *Dictionnaire universel Larousse* de 1869, qui signale en outre une distinction, *cuir* désignant le matériau fort, par opposition à *peau*, qui s'applique aux dermes plus minces. L'étymologie des deux termes constitue leur distinction la plus nette : peau, dérivé du latin *pellis* (devenant au Moyen Âge *pel*, *peals*), a donné les dérivés « pelletier », « peaussier » (avec parfois la forme « peaucier ») ; cuir, issu du latin *corium*, a donné *quir* au Moyen Âge, et les dérivés « coriace » et « cuirasse ». La répartition des emplois n'est en fait jamais nette. Dans cet ouvrage, nous allons utiliser la polysémie du mot *peau* pour désigner : 1- l'organe, la matière vivante qu'est la peau ; 2- la matière détachée du corps, la dépouille, s'appliquant à la peau brute, la peau verte ou la peau avec poils ; 3- le matériau transformé par l'industrie, produit par les mégissiers, pelletiers, chamoisiers – c'est-à-dire la peau finie.

Page 29 à 40 :
Traitement et teinture
des peaux dans les
tanneries de Fez.

À l'abattoir, la peau est détachée, séparée du corps qu'elle couvrait. L'animal est ainsi vite *déshabillé* de son « habit » pelu ou toisonné, devenu tout à coup superflu et même gênant comparé à son précieux contenu : la chair comestible. On laisse tomber par terre cette enveloppe désormais vide et par là même privée de valeur, désignée par l'industrie moderne comme un *cinquième quartier*. Matière molle, visqueuse, instable et difficilement contrôlable, cette *peau verte* – comme la nomment les tanneurs – suscite la méfiance. Non seulement la chose est souillée, mais elle présente une consistance pratiquement indéfinissable : entre solide et fluide. Comme si cela ne suffisait pas, la dépouille conserve avec obstination la forme de l'animal auquel elle a été dérobée, telle l'outre archaïque arrachée au corps des chèvres ou des brebis... à ceci près que cette sorte de sac décapité est désormais sans « capital ».

Fortement putrescible, la peau est constituée d'un tissu hétérogène et gluant qui commence à s'altérer en un court laps de temps. Il faut alors agir au plus vite pour stopper ce processus irrémédiable. Il est surtout urgent d'en éliminer l'eau afin de freiner une dété-

rioration rapide, favorisée par la forte teneur en humidité des peaux (jusqu'à 75 %). Il existe deux techniques de conservation, d'ailleurs souvent combinées : la salaison et le séchage. Les peaux, côté chair, sont saupoudrées de sel, le sel ayant des effets bénéfiques conjugués : une action bactériostatique freinant l'altération et favorisant un drainage de l'eau hors du tissu dermique. Cette déshydratation transforme la matière molle et gluante en un matériau rigide presque cassant, proche de la feuille de parchemin dont on dit, à juste titre, qu'elle est « sans humeur changeante ». Ainsi stabilisée à la hâte dans les ateliers de l'abattoir, la peau fraîche (ou verte) est devenue un matériau conservé : la peau brute. Dès lors, elle peut attendre sans grand risque quelques semaines ou même quelques mois, avant que les tanneurs ne commencent à s'en occuper de plus près.

TECHNIQUE ET SYMBOLIQUE DU TANNAGE

Afin de mieux cerner les secrets de la métamorphose d'une matière suspecte, voire répugnante – la peau dépouillée – en un matériau attirant et noble – le cuir –, nous allons effectuer un double parcours, technique et symbolique. Si ces deux formes d'approches sont, en général, scrupuleusement séparées et cloisonnées – d'un côté la *tekhné*, les arts et les

métiers, domaine par excellence de la vie matérielle, de l'autre les symboles, les figures de l'imaginaire, les représentations –, elles sont, appliquées au cuir, plus convergentes que contradictoires. Saisir l'articulation entre les opérations techniques et les significations symboliques permet notamment de déchiffrer le sens caché, obscur des anciens procédés de tannage – processus complexe, long et périlleux, menacé d'innombrables dangers et jalonné de seuils critiques. Dans le tannage préindustriel, le savoir-faire avait un caractère empirique, essentiellement fondé sur le rapport intime des tanneurs avec la peau : tantôt les gestes devaient faire appel à la force et à la rapidité, tantôt ils devaient être délicats, mesurés ; les tanneurs faisaient travailler leur corps tout entier, mobilisant à chaque instant tous leurs sens pour décèler les indices à peine perceptibles des métamorphoses successives de la peau.

Notre étude va également suivre un autre double parcours, géographique et temporel, pour analyser, au cœur des ateliers de tannage, la préparation du fameux cuir appelé maroquin : d'une part dans le Maroc du xx^e siècle, d'autre part dans la France du xviii^e siècle. La comparaison montre que les techniques employées dans le milieu artisanal n'ont guère changé entre le xviii^e et le xx^e siècle. Le maroquin, réputé pour la beauté de ses grains, sa couleur et sa

résistance, était, depuis le xv^e siècle en Europe, le cuir le plus recherché pour faire des objets d'art en gainerie, en reliure ou de petits mobiliers. D'abord importé à prix élevé du Levant, ou encore de Constantinople, de Smyrne et de Chypre, puis largement imité, ce cuir de luxe a vu apparaître au cours du xvii^e siècle et notamment en France, les premières corporations de maroquiniers.

Fortement enracinée dans les traditions locales, l'activité des tanneurs au Maroc recouvre des significations multiples, relevant aussi bien de l'imaginaire, des croyances et des rites que d'une technique précise. Il en allait sans doute de même en France, même si le « savoir secret » que se transmettaient les artisans tanneurs n'a pas été noté par écrit. Nous ne disposons actuellement que des descriptions techniques données au xviii^e siècle par les encyclopédistes et par Jérôme de Lalande¹. C'est d'ailleurs à l'étude anthropologique réalisée dans les années 1960 par Danièle Jemma² que nous devons d'accéder au rôle social des tanneurs du Maroc et à la signification symbolique des gestes.

Arrivée à la tannerie, la peau est morte, souvent desséchée, cornée et inerte car elle est, disait-on naguère dans le quartier des tanneurs à Marrakech, *privée de la force vitale que l'animal lui communiquait*. Ce n'est qu'au terme de longs processus, au

contact de l'eau, de la chaux, du confit et du tannin, que la peau va renaître une seconde vie. L'ensemble des opérations du tannage était souvent désigné par le terme *tlo'a* qui signifie montée, ascension. Dans la tradition maghrébine, la peau est douée de vie au même titre qu'un être humain. Le langage professionnel est à cet égard révélateur : la peau mange, boit, se repose, naît de l'eau et se voit parée après sa naissance. Comme les humains, elle possède deux âmes : l'âme végétative, la *nefs* et l'âme subtile, la *ruh*. Au vu de cette dimension symbolique, on comprend que la peau animale doit effectuer un véritable voyage initiatique à la tannerie (lieu lui-même hautement chargé de symboles) où, au terme de longues épreuves dont chacune marquera l'accomplissement d'une étape nécessaire à son « ascension », la peau va renaître à une seconde vie, qu'elle mènera cette fois dans la société des hommes.



assistance, était, depuis le XVI^e siècle en Europe, le cuir le plus recherché pour faire des objets d'art en gainerie, en livre ou de petits mobiliers. D'abord apporté à prix élevé du Levant, ou encore de Constantinople, de Smyrne et de Chypre, puis largement imité, ce cuir de luxe a vu apparaître au cours du XVII^e siècle et notamment en France, les premières corporations de maroquiniers.

Fortement enracinée dans les traditions locales, l'activité des tanneurs au Maroc recouvre des significations multiples, relevant aussi bien de l'imagerie, des croyances et des rites que d'une technique précise. Il en allait sans doute de même en France, même si le « savoir secret » que se transmettaient les artisans tanneurs n'a pas été noté par écrit. Nous ne disposons actuellement que de descriptions techniques données au XVIII^e siècle par les encyclopédistes et par Jérôme de Lalande¹. C'est d'ailleurs l'étude anthropologique réalisée dans les années 1960 par Danièle Jemma² que nous devons d'accéder au rôle social des tanneurs du Maroc et à la signification symbolique des gestes.

Arrivée à la tannerie, la peau est morte, souvent desséchée, cornée et morte car elle est, disait-on naguère dans le quartier des tanneurs à Marrakech, *privée de la force vitale que l'animal lui communiquait*. Ce n'est qu'au terme de longs processus, au

contact de l'eau, de la chaux, du confit et du tannin, que la peau va renaître à une seconde vie. L'ensemble des opérations du tannage était souvent désigné par le terme *tlo'a* qui signifie montée, ascension. Dans la tradition maghrébine, la peau est douée de vie au même titre qu'un être humain. Le langage professionnel est à cet égard révélateur : la peau mange, boit, se repose, naît de l'eau et se voit parée après sa naissance. Comme les humains, elle possède deux âmes : l'âme végétative, la *nefs* et l'âme subtile, la *rruh*. Au vu de cette dimension symbolique, on comprend que la peau animale doit effectuer un véritable voyage initiatique à la tannerie (lieu lui-même hautement chargé de symboles) où, au terme de longues épreuves dont chacune marquera l'accomplissement d'une étape nécessaire à son « ascension », la peau va renaître à une seconde vie, qu'elle mènera cette fois dans la société des hommes.



Arrivée à la tannerie, la peau est morte, inerte, souvent desséchée et cornée.

Selon la tradition orale, les premiers artisans de Marrakech ont été les tanneurs. On aurait installé les tanneries, avec leurs fosses creusées dans la terre, avant même que la ville ne soit entièrement construite. La porte des Tanneurs – appelée également porte de l'Or du fait de la prospérité générée par cette activité – est en outre la seule de toutes les portes de la cité à se référer à un artisanat. Situés au pied des remparts, les ateliers se trouvent à côté de la porte de l'Est qui s'ouvre vers l'extérieur sur le grand cimetière de Marrakech. Cette installation, au point de rencontre entre le domaine des morts et celui des vivants, au pied des murs qui séparent le monde organisé des habitants à l'intérieur de la ville du monde extérieur jugé inculte, dangereux et appelé *lieu des Invisibles*, donne toute sa signification symbolique au travail de la peau à la tannerie et au rôle des tanneurs dans la société³.

l'issue des mondes !



Les ateliers, situés près de la porte de l'Est, sont donc orientés vers le soleil levant : c'est dans la tannerie que va renaître la peau, de même qu'à l'est renaît le jour. L'est représente la direction cardinale de la vie et de la naissance tandis que l'ouest représente son déclin et la mort. Toute l'organisation de la cité relève de cette idée universelle, aussi comprend-t-on mieux pourquoi les abattoirs à Marrakech se trouvent à l'ouest, hors des murs, alors qu'ils devraient être logiquement installés à proximité des tanneries.

Au Maroc, la tannerie est considérée comme un monde à la fois dangereux – elle est le domaine des forces invisibles – et bénéfique dans la mesure où elle remplit une mission fondamentale pour la cité : la protection, au carrefour des deux entités antagoniques que représentent les vivants et les morts. La conception, selon laquelle les ancêtres morts veillent sur les vivants et assurent leur défense, relève, certes, de croyances très anciennes, répandues dans la plupart des sociétés traditionnelles. Mais n'est-elle pas aussi tout entière contenue dans la fonction même de la peau (puisque ce sont les cellules mortes de l'épiderme qui défendent et maintiennent l'intégrité de l'organisme vivant)? Dans les ateliers des tanneurs, la peau animale va retrouver, au fil d'opérations successives, ses capacités « vitales », « faire peau neuve » en deve-

nant cuir, et de nouveau pouvoir accomplir sa fonction première de protection, non plus de l'animal mais de l'homme.

Mellier

TRAVAIL DE RIVIÈRE :
EAU PUTRIDE OU EAU CLAIRE ?

Lorsque les peaux de chèvre ou de bouc arrivaient en forme d'outres à la tannerie, elles étaient retournées côté chair, puis plongées dans une grande mare appelée *iferd* (en berbère, étang), pleine d'eaux usées en putréfaction. Elles y séjournaient trois jours en été, six en hiver ; retirées du bain, elles étaient retournées côté poil, puis essorées à la main et mises à sécher. Les tanneurs de Marrakech disaient que l'*iferd* représente le *behmud*, le monde souterrain sans fin des morts. Cette mare noire communiquait avec le *nombri* du monde et avec le *puits sacré*, situé dans la cour de la mosquée de Sidi Yaqqub, saint patron des tanneurs et des porteurs d'eau. Le maître de la tannerie descendait dans la mare un lot de quarante-huit peaux attachées sur deux cordes. Mais, au dire des tanneurs, les forces inconnues du monde souterrain provoquent parfois la rupture des cordes, ce qui entraînait la chute des peaux jusqu'au fond de ce monde peuplé des âmes fécondantes des morts⁴.

Il est long et épuisant pour le tanneur de ramollir les fibres – rigides et souvent collées entre elles – et de réhydrater la peau.

Au XVIII^e siècle, en France comme dans presque toutes les contrées d'Europe, les tanneries étaient établies au bord des rivières, où coule une eau claire et fraîche. Pour un tanneur, l'eau n'est en effet ni plus ni moins que le feu pour un forgeron ou un potier : la plupart des opérations du tannage se déroulant en milieu aqueux, la quantité et la qualité de l'eau jouent, en amont comme en aval, un rôle primordial dans la transformation de la peau en cuir.

Chez les préparateurs du maroquin en France, la première opération – correspondant à l'immersion dans l'*iferd* – était soit le lavage, soit le reverdissage des peaux de chèvre ou de bouc. Si les peaux étaient vertes, elles étaient seulement lavées ; si elles étaient conservées, et par conséquent déshydratées, elles étaient d'abord reverdies, un simple lavage ne suffisant pas à les ramener à l'état de la peau fraîche ou verte (d'où le nom de reverdissage). Cette opération, longue et épuisante pour le tanneur, consistait à ramollir les fibres, rigides, souvent collées entre elles, et à réhydrater la peau. Alternant les temps de trempage dans l'eau, le tanneur devait aussi procéder, toujours au bord de la rivière, à l'étirage (ou craminage) ou au décrochage sur chevalet (avec des couteaux émoussés) : outre d'importantes quantités d'eau fraîche, ces travaux réclamaient sa force et son habileté, faute de quoi la peau risquait de s'altérer irréversiblement.

La première chose qui frappe lorsque l'on compare le travail de rivière des anciens maroquiniers en France et celui de leurs confrères de Marrakech, est une différence de tout au tout dans la qualité de l'eau employée. Les encyclopédistes, qui publièrent les premières descriptions des divers métiers liés au cuir, soulignaient l'influence décisive de la qualité de l'eau tant sur la durée du travail que sur les propriétés du cuir obtenu. Ainsi, alors qu'en France, l'eau de rivière pure et vive, « celle qui sort immédiatement des rochers », était préconisée, à Marrakech, l'eau de l'*iferd* était en constante « ébullition », due à la fermentation – accrue par la chaleur – de différentes particules organiques. Cette eau, censée nettoyer, purifier et régénérer la peau morte, comment comprendre que les artisans marocains préféraient qu'elle soit en putréfaction ? L'objectif technique visé par les uns et les autres étant le même, où faut-il chercher les raisons de cette différence ?

Grâce à la biochimie, nous savons aujourd'hui qu'au cours de la putréfaction, des enzymes puissants, sécrétés par des bactéries, provoquent un ramollissement des fibres de collagène et un relâchement des poils équivalant à un début d'épilage. Si utiliser l'eau de l'*iferd* permettait de faire l'économie d'une partie du long travail d'épilage effectué par les tanneurs français, les

risques de cette méthode archaïque étaient considérables. Incontrôlables, agissant secrètement, les « forces invisibles et inconnues du monde souterrain » – dans lesquelles on serait tenté de voir une personnification des puissants enzymes – pouvaient à n'importe quel moment gâcher et même détruire à jamais cette matière sensible qu'est la peau. La putréfaction et la fermentation – processus chimiques intenses que le tannage moderne maîtrise désormais en connaissance de cause – symbolisaient pour les tanneurs de Marrakech la première étape d'un passage « initiatique » : l'*épreuve souterraine*.

CHAULAGE-PELANAGE : « l'épreuve du feu »

Une fois le monde souterrain de la mare noire sans fond traversé, les dépouilles animales étaient placées dans un « espace blanc », formé par une succession de fosses rectangulaires bien ordonnées, les *pelains* (ou *pleins*) de chaux. Là, les peaux allaient être enfin arrachées définitivement au domaine de la mort et de la décomposition.

Cette étape de *chaulage-pelanage*, véritable « épreuve du feu », était jugée particulièrement dangereuse par les tanneurs, marocains ou français. « La chaux est corrosive, elle brûle la substance du cuir au point qu'on la voit

La première chose qui frappe lorsque l'on compare le travail de rivière des anciens maroquiniers en France et celui de leurs confrères de Marrakech, est une différence de tout au tout dans la qualité de l'eau employée. Les encyclopédistes, qui publièrent les premières descriptions des divers métiers liés au cuir, soulignaient l'influence décisive de la qualité de l'eau tant sur la durée du travail que sur les propriétés du cuir obtenu. Ainsi, alors qu'en France, l'eau de rivière pure et vive, « celle qui sort immédiatement des rochers », était préconisée, à Marrakech, l'eau de l'*iferd* était en constante « ébullition », due à la fermentation – accrue par la chaleur – de différentes particules organiques. Cette eau, censée nettoyer, purifier et régénérer la peau morte, comment comprendre que les artisans marocains préféreraient qu'elle soit en putréfaction ? L'objectif technique visé par les uns et les autres étant le même, où faut-il chercher les raisons de cette différence ?

Grâce à la biochimie, nous savons aujourd'hui qu'au cours de la putréfaction, des enzymes puissants, sécrétés par des bactéries, provoquent un ramollissement des fibres de collagène et un relâchement des poils équivalant à un début d'épilage. Si utiliser l'eau de l'*iferd* permettait de faire l'économie d'une partie du long travail d'épilage effectué par les tanneurs français, les

risques de cette méthode archaïque étaient considérables. Incontrôlables, agissant secrètement, les « forces invisibles et inconnues du monde souterrain » – dans lesquelles on serait tenté de voir une personnification des puissants enzymes – pouvaient à n'importe quel moment gâcher et même détruire à jamais cette matière sensible qu'est la peau. La putréfaction et la fermentation – processus chimiques intenses que le tannage moderne maîtrise désormais en connaissance de cause – symbolisaient pour les tanneurs de Marrakech la première étape d'un passage « initiatique » : l'*épreuve souterraine*.

CHAULAGE-PELANAGE : « l'épreuve du feu »

Une fois le monde souterrain de la mare noire sans fond traversé, les dépouilles animales étaient placées dans un « espace blanc », formé par une succession de fosses rectangulaires bien ordonnées, les *pelains* (ou *pleins*) de chaux. Là, les peaux allaient être enfin arrachées définitivement au domaine de la mort et de la décomposition.

Cette étape de *chaulage-pelanage*, véritable « épreuve du feu », était jugée particulièrement dangereuse par les tanneurs, marocains ou français. « La chaux est corrosive, elle brûle la substance du cuir au point qu'on la voit

souvent se déchirer, écrivait en 1762 Jérôme de Lalande, membre de l'académie des Sciences, et le tan ne saurait réparer ces fibres à moitié détruites [...] [car] il ne peut que fortifier celles qui sont entières ». L'usage de la chaux caustique sur la peau sans défense était l'objet en France d'une critique virulente de la part des observateurs éclairés du XVIII^e siècle : « [C'est] certainement, disaient-ils, une des causes du discrédit de nos manufactures [...] [et] il nous paraît que le grand nombre de pleins ne sert à rien et produit une dépense inutile. »

En fait, la méthode de l'*épilage* à la chaux éteinte, si répandue qu'elle fût, n'était pas la seule pour atteindre l'objectif complexe du *chaulage-pelanage*⁶. Néanmoins, ce processus décrié, hautement périlleux et excessivement long, jouait un rôle capital en faveur du succès du tannage : *qui pelane, tanne*. Ce vieil adage des tanneurs français résume on ne peut mieux le fait qu'un cuir ne pouvait être bien tanné sans avoir été convenablement préparé dans les pleins. Car si le but principal de cette opération était de faciliter l'élimination des poils, de l'épiderme et de l'hypoderme de la peau brute, elle devait également préparer le tissu dermique à accueillir l'agent tannique. Le chaulage devait dilater, « ouvrir » la peau : l'important gonflement du tissu permettait d'augmenter considérablement la capa-

Le chaulage permet de dilater, « d'ouvrir » la peau et de préparer le tissu dermique à accueillir l'agent tannique.



On procède à la teinture au plongé dans plusieurs bains successifs.



cité des fibres de collagène à laisser pénétrer puis de fixer les molécules des matières tannantes. Par ailleurs, la solution alcaline de la chaux provoquait une dissolution partielle de la *kératine* (la matière constitutive des poils), tout en ménageant l'intégrité du tissu dermique lorsque l'action était bien maîtrisée.

Pour les tanneurs de Marrakech, cette opération, qui dégraisse et nettoie la peau, était aussi une étape de purification. Considérée comme une transition décisive entre la mort d'où viennent les peaux et la vie à laquelle elles aspirent, l'épreuve du feu exigeait une surveillance sans relâche. D'après l'aspect changeant des peaux, les tanneurs devaient savoir déchiffrer et saisir à temps les indices à peine perceptibles mais irréfutables, témoignant de la transformation en cours de la matière. À titre d'exemple, une peau de chèvre était jugée en état d'être épilée lorsque, en arrachant quelques poils à la main, on entendait « crier » la peau sans rencontrer pour autant une trop grande résistance.

Le pelanage devait nécessairement se dérouler de manière progressive et lente, pour éviter que la chaux ne « surprenne » cette matière susceptible qu'est la peau. La première étape – dite des *pleins morts* – se faisait dans une eau de chaux usée, qui avait déjà *jeté son feu*. Le travail se poursuivait dans les *pleins faibles*, pour s'achever dans les *pleins*

neufs (ou *vifs*). Tout au long de l'opération, on alternait les temps de contact avec la chaux et ceux de mise au repos hors des bassins. En outre, après chaque bain, on devait laver à l'eau claire les peaux qui commençaient alors à se dilater, pour atteindre souvent de trois à quatre fois leur volume initial. Les tanneurs marocains nommaient ce premier stade du chaulage, où les peaux doivent boire et épaissir, *l'état de la soif*.

L'épilage et l'écharnage, deux opérations purement mécaniques, suivaient la longue préparation chimique du pelanage. On les effectuait sur des chevalets avec des couteaux spéciaux (émoussés et à double lame), dans le but d'éliminer les parties non utilisables de la peau (poils, épiderme, hypoderme). Si, au contraire, on était désireux de garder les poils de chèvre ou la toison de mouton, on devait recourir à un autre procédé que le chaulage afin de ne pas nuire à la qualité première de la laine. Ainsi de nos jours, à Mazamet par exemple, on pratique un délainage enzymatique appelé *échauffe* au cours duquel on provoque un développement microbien à l'intérieur d'une étuve chauffée, dont la température est étroitement surveillée. Mais il faut savoir que la valorisation de la laine va à l'encontre de celle du cuir, car si l'on veut garder toute sa qualité à la laine, le cuir devient forcément un sous-produit, un « cuirot » comme on l'appelle à Mazamet.

DÉCHAULAGE-FOULAGE : « l'épreuve de force »

Épilée et écharnée, la *peau en* présente comme une peau nue, et lisse, brillante même. Elle est – au terme de quelques semaines ou quelques mois selon la technique employée – au seuil de sa transition irréversible, le tannage, qui assure une « seconde vie » durable que la première. Pour l'usage de cette matière, visqueuse et gonflée, encore dans un état de grande vulnérabilité. Le processus du déchaulage va pourtant la soumettre à une nouvelle épreuve de force.

Les peaux, lavées une fois de plus, étaient foulées aux pieds dans un bassin d'eau appelé *merkel* au Maroc (de la racine *RKL*, frapper du pied). L'objectif visé était de faire dégorger la chaux – dont la présence peut rendre le cuir rigide et cassant – et d'assouplir les fibres toujours raides. C'était un travail particulièrement dur et pénible, seuls des ouvriers forts et jeunes étaient capables d'exécuter. Les tanneurs de Marrakech comparent à une lutte le mouvement puissamment rythmé accompagné d'un chant rauque, une litanie d'onomatopées. Le fouleur véritablement en transe : on peut dire que l'homme qui procède au déchaulage doit atteindre son propre « état » tel un danseur possédé, au par-

laisser
les des
à solu-
ait une
ne (la
out en
mique
e,
kech,
ettoie
purifi-
transi-
d'où
quelle
sigeait
l'après
s tan-
et sai-
peine
témoi-
urs de
e peau
re épi-
s poils
a peau
e trop
oment
sive et
) « sur-
qu'est
te des
eau de
m feu.
pleins
pleins

neufs (ou *vifs*). Tout au long de l'opération, on alternait les temps de contact avec la chaux et ceux de mise au repos hors des bassins. En outre, après chaque bain, on devait laver à l'eau claire les peaux qui commençaient alors à se dilater, pour atteindre souvent de trois à quatre fois leur volume initial. Les tanneurs marocains nommaient ce premier stade du chaulage, où les peaux doivent boire et épaissir, *l'état de la soif*.

L'épilage et l'écharnage, deux opérations purement mécaniques, suivaient la longue préparation chimique du pelanage. On les effectuait sur des chevalets avec des couteaux spéciaux (émoussés et à double lame), dans le but d'éliminer les parties non utilisables de la peau (poils, épiderme, hypoderme). Si, au contraire, on était désireux de garder les poils de chèvre ou la toison de mouton, on devait recourir à un autre procédé que le chaulage afin de ne pas nuire à la qualité première de la laine. Ainsi de nos jours, à Mazamet par exemple, on pratique un délainage enzymatique appelé *échauffe* au cours duquel on provoque un développement microbien à l'intérieur d'une étuve chauffée, dont la température est étroitement surveillée. Mais il faut savoir que la valorisation de la laine va à l'encontre de celle du cuir, car si l'on veut garder toute sa qualité à la laine, le cuir devient forcément un sous-produit, un « cuirot » comme on l'appelle à Mazamet.

DÉCHAULAGE-FOULAGE :
« *l'épreuve de force* »

Épilée et écharnée, la *peau en tripe* se présente comme une peau nue, blanche et lisse, brillante même. Elle est arrivée – au terme de quelques semaines ou de quelques mois selon la technique employée – au seuil de sa transformation irréversible, le tannage, qui va lui assurer une « seconde vie », plus durable que la première. Pour l'instant, cette matière, visqueuse et gonflée, est encore dans un état de grande vulnérabilité. Le processus du déchaulage-fouillage va pourtant la soumettre à une nouvelle à une épreuve de force.

Les peaux, lavées une fois de plus, étaient foulées aux pieds dans un grand bassin d'eau appelé *merkel* au Maroc (de la racine *RKL*, frapper du pied). L'objectif visé était de faire dégorger la chaux – dont la présence peut rendre le cuir rigide et cassant – et d'assouplir les fibres toujours raides. C'était un travail particulièrement dur et pénible que seuls des ouvriers forts et jeunes étaient capables d'exécuter. Les tanneurs de Marrakech comparent à une lutte ce mouvement puissamment rythmé, accompagné d'un chant rauque, d'une litanie d'onomatopées. Le fouleur entre véritablement en transe : on prétend que l'homme qui procède au *merkel* doit atteindre son propre « état » (*hal*), tel un danseur possédé, au paroxysme

de l'extase. Aussi la qualité d'un bon fouleur dépendait-elle autant de la rapidité avec laquelle il atteignait son « état » que de sa puissance d'exécution. Au terme de cette harassante épreuve de force, la peau était prête à recevoir ses deux âmes, végétative et subtile.

CONFITAGE :
« *la réception de l'âme végétative* »

Toujours dans le but de neutraliser les effets néfastes de la chaux, notamment le gonflement excessif du tissu dermique, et d'assurer la défibrillation, les tanneurs recouraient, depuis des temps ancestraux, à la macération des peaux dans des infusions de substances végétales ou animales, nommées *confits*. La préparation des vrais cuirs maroquins, réputés pour leur beauté mais aussi pour leur grande souplesse et leur remarquable résistance, supposait l'emploi de deux types de confits, l'un animal, préparé avec de la fiente de pigeon, l'autre végétal, à base de son de blé. Le confit à la fiente de pigeon – première phase de l'opération – va déterminer la souplesse de la peau (par l'effet de la défibrillation) et permettre d'obtenir une fleur très fine, spécifique du maroquin. Le procédé est, une fois encore, réputé dangereux car la fiente est « forte » et peut abîmer la peau, la trouser ; elle est cependant bénéfique

dans la mesure où elle amène la peau à se détendre et à s'amincir. Le confit à base de son de blé additionné d'eau et de sel – seconde phase du confitage – va consolider la peau en la nourrissant et lui permettre d'acquérir du « corps ». Un corps bien structuré et purifié des éléments qui le souillaient, prêt à accueillir le tan. Selon les tanneurs de Marrakech, la peau doit *recupérer la force vitale de l'animal* qu'elle revêtait auparavant. Sur le plan symbolique, c'est l'étape de la *faim*, où la peau doit être nourrie et fortifiée en vue d'accueillir son âme végétative.

TANNAGE :
« *la réception de l'âme subtile* »

Jusqu'au début du XX^e siècle, au Maroc comme en Europe, les tanneries traditionnelles n'utilisaient que des tanins végétaux. Le tan (ou tann) tire son nom du mot gaulois qui signifie chêne – l'arbre sacré de la longévité et de la robustesse. L'écorce de chêne pelé (pour ne pas dire la peau dépouillée de l'arbre) possède un pouvoir tannant exceptionnel, aussi était-ce l'agent tannique le plus répandu en Europe pour les peaux lourdes des bovins. Les peaux légères (comme celle de la chèvre) exigeaient d'autres tannins. Selon les contrées et les climats, un éventail très large de végétaux étaient reconnus

Tout au long du tannage, les périodes « actives », où la peau est au contact de la chaux, puis du tan, alternent avec les « mises en repos » hors des bassins...

comme tannants depuis la plus haute Antiquité : parmi les plus anciens, citons la gousse d'acacia nilotica, la noix de galle, l'écorce de grenade ou encore les écorces de bouleau, de pin, de saule ou de mimosa. On extrayait les principes actifs des diverses parties de la plante : l'écorce, le bois, la racine, les fruits, les gousses ou les galles. En Afrique du Nord, on préparait les cuirs maroquins en utilisant des feuilles de *sumac* ou des galles de *Tamarix articulata*, toutes deux réputées excellents agents tanniques.

Le tannage traditionnel des maroquins consistait à garder aux peaux de chèvre leur forme de sac (ou outre) qu'on remplissait avec la décoction de tannin avant de les plonger dans des fosses circulaires contenant la même décoction. En France, cette technique a pour nom *chippage* : pour tanner ou coudrer le maroquin, disait Jérôme de Lalande, on remplissait des peaux, préalablement cousues tout autour (à l'exception d'une petite ouverture pour placer l'entonnoir) d'une espèce de bouillie de feuilles de sumac réduites en poudre. Quand la peau était presque pleine, on refermait l'ouverture et deux hommes la remuaient à la force des bras.

Quels qu'ils soient, les agents tanniques sont toujours des ingrédients fortement astringents qui risquent de « brûler » les fibres. Leur emploi exigeait par conséquent de prendre les



mêmes précautions qu'avec la chaux. Un tannage en plusieurs étapes – généralement trois – s'imposait, effectué avec des solutions tannantes de plus en plus concentrées, qu'on alternait avec le lavage et le retournement des peaux, côté fleur puis côté chair.

CORROYAGE :
« *la naissance du cuir* »

Au sortir de cette succession de bains tannants (dénommée *takkut*), la peau était rincée à grande eau. Elle pouvait enfin naître, pourvue de ses deux âmes. Les tanneurs de Marrakech la comparaient alors à un fœtus arrivé au terme de la gestation : *désormais hors de danger*, elle peut naître. Cette opération importante et délicate, appelée ouverture, devait être exécutée par le patron lui-même, aidé d'un ouvrier lui faisant face. Les gestes de l'*ouverture* étaient menés en trois temps : on découpait la peau – orientée dans le sens est-ouest – du nombril vers la culée, du sternum au nombril et de la gorge au sternum, donnant ainsi naissance au cuir. Cette opération n'est pas sans rappeler le sacrifice initial de l'animal.

Après sa naissance, le cuir devait être lavé dans une eau fraîchement tirée du puits sacré, réputée pour son pouvoir vivifiant. On le polissait ensuite au moyen d'un tesson de poterie afin de le

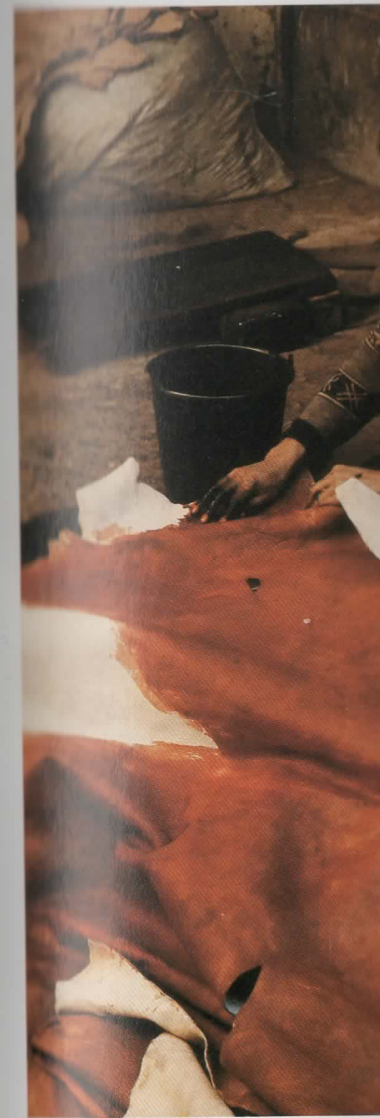


Pour préparer le maroquin, on utilisait des feuilles de sumac ou des galls, toutes deux réputées pour leur pouvoir tannant.

préparer à la teinture. Mais avant de recevoir sa parure colorée et sa texture grainée dans les ateliers des corroyeurs-teinturiers, le cuir de chèvre devait subir une dernière épreuve, le battage, exécuté par le patron sur une large pierre, dans le but d'assouplir les fibres toujours « nerveuses »...

Si la raideur de la peau fraîchement tannée est un signe de fermeté et de résistance, il faut néanmoins ramollir le cuir en vue de ses fonctions futures. Le maroquin doit en effet pouvoir se plier à l'usage corporel (vestimentaire), être apte à gagner les formes d'un étui ou d'un coffret, à relier des livres. Ce sont précisément les opérations du *corroyage-finition*⁷ qui conféreront à ce cuir « nouveau-né » – appelé en France *cuir en croûte* par allusion à son aspect rigide – son toucher, son épaisseur finale, sa surface lisse ou grainée et sa parure colorée.

Après une « cure d'amincissement » qu'on pratiquait fort énergiquement en raclant le cuir côté chair (ce qui se fait au moyen de *lunettes* ou *couteaux à drayer* dans les ateliers français), on devait *faire revenir*, ou repousser, le grain naturel de la peau. Mais quel paradoxe ! Ce grain enfin revenu – qui donne son identité au cuir dit *pleine fleur* – va devoir être, au cours de l'opération dite du liégeage, de nouveau effacé, étiré et lissé, afin qu'on puisse y imprimer finalement le *grain artificiel* caractéristique



préparer à la teinture. Mais avant de recevoir sa parure colorée et sa texture grainée dans les ateliers des corroyeurs-teinturiers, le cuir de chèvre devait subir une dernière épreuve, le battage, exécuté par le patron sur une large pierre, dans le but d'assouplir les fibres toujours « nerveuses »...

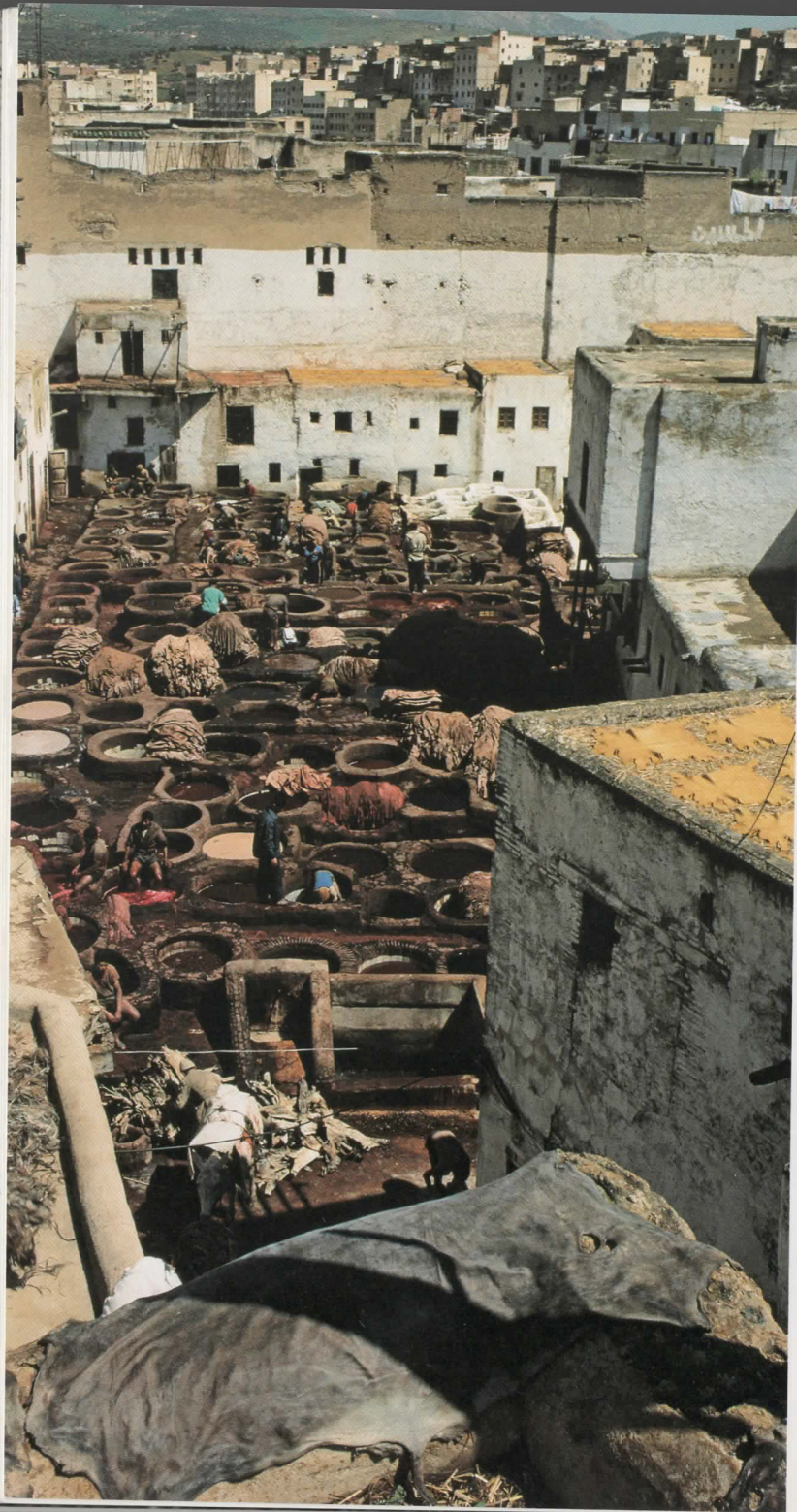
Si la raideur de la peau fraîchement tannée est un signe de fermeté et de résistance, il faut néanmoins ramollir le cuir en vue de ses fonctions futures. Le maroquin doit en effet pouvoir se plier à l'usage corporel (vestimentaire), être apte à gagner les formes d'un étui ou d'un coffret, à relier des livres. Ce sont précisément les opérations du *corroyage-finition*⁷ qui conféreront à ce cuir « nouveau-né » – appelé en France *cuir en croûte* par allusion à son aspect rigide – son toucher, son épaisseur finale, sa surface lisse ou grainée et sa parure colorée.

Après une « cure d'amincissement » qu'on pratiquait fort énergiquement en raclant le cuir côté chair (ce qui se fait au moyen de *lunettes* ou *couteaux à drayer* dans les ateliers français), on devait *faire revenir*, ou repousser, le grain naturel de la peau. Mais quel paradoxe ! Ce grain enfin revenu – qui donne son identité au cuir dit *pleine fleur* – va devoir être, au cours de l'opération dite du liégeage, de nouveau effacé, étiré et lissé, afin qu'on puisse y imprimer finalement le *grain artificiel* caractéristique



des maroquins. Leur beauté et leur incomparable toucher, qualités maintes fois soulignées par les amateurs d'art des temps anciens, provenaient justement de leur grain qui, comme un grain de beauté, les rendait uniques et identifiables. On décrit ainsi le maroquin : il émet des crissements typiques et inimitables à peine on le touche. En résumé, on dit que la peau de chèvre *parle*.

Pour donner au cuir sa parure colorée, les maroquiniers procédaient d'abord à l'alunage : ils enduisaient le cuir d'une solution à base d'alun (sulfate d'alumine) afin de favoriser la pénétration et la fixation du colorant et d'activer la vivacité de la couleur proprement dite. Les maroquins rouges – également désignés en France sous les appellations écarlate de Venise ou vermillon – étaient les cuirs les plus réputés aux XVII^e et XVIII^e siècles, mais l'éclat de leur couleur supposait l'application de coûteux colorants, le kermès ou la cochenille. Les autres coloris, les jaunes, les verts, les bleus et les blancs n'étaient pas pour autant dédaignés. Le maroquin noir, enfin, était réservé en France aux portefeuilles des gens de lois, aux notaires et aux ministres – on dit encore d'un ministrable qu'il attend son maroquin. Le colorant permettant d'obtenir un maroquin noir relevait, au XVIII^e siècle, d'une curieuse recette : de la bière aigre dans laquelle on faisait bouillir des vieux clous ! Quant au cuir



de Marrakech, il est traditionnellement de couleur jaune, obtenue avec de l'écorce de grenade pilée. Cette plante symbolise la fécondité et la féminité, valeurs censées se transmettre au cuir. D'ailleurs, cette teinture jaune est versée et étalée à la surface du cuir (côté fleur) à l'aide d'une corne de taureau évidée, elle-même symbole de fécondité et d'abondance.

LES TANNEURS :

maîtres de la fécondité et guérisseurs

Après avoir été teintées, les peaux étaient mises à sécher en plein air. C'est la première fois, disent les tanneurs de Marrakech, que *la peau accède au monde aérien et qu'elle regarde le ciel*. Lorsque la peau tannée sèche sur les remparts, elle transmettait aux murs de la cité la *force protectrice* dont elle était chargée quand elle enveloppait encore l'animal.

Dans la société maghrébine, la tannerie est considérée, rappelons-le, comme un lieu dangereux mais également fécond et prospère. Nous avons déjà vu que par son implantation particulière, au seuil de deux entités opposées, entre les lieux incultes et la partie organisée de la cité, elle avait vocation de défendre l'homme contre la nature incontrôlable et menaçante, et cela dès la fondation des premiers ateliers. En

outre, la tannerie est reconnue comme un lieu *catalyseur des forces vivantes*, car les artisans qui y travaillent *libèrent la vie potentielle* contenue dans une matière sans vie apparente. Ce pouvoir des tanneurs leur assurait une place particulière dans la société : ils participaient activement aux cérémonies, fêtes et rites de passage, tels que le mariage, la naissance ou la circoncision. Considérés comme *maîtres de fécondité*, les tanneurs jouaient aussi un rôle actif auprès des femmes, en facilitant par exemple le travail de l'accouchement ou en donnant le premier bain aux nouveau-nés dans l'eau vivifiante du *puits sacré*. Les femmes stériles, désireuses d'avoir une descendance, s'adressaient aux tanneurs qui pouvaient « dénouer » le mal et rendre les matrices fécondes. Guérisseur reconnu et demandé, ils soignaient aussi les *maladies de peau* par simple attouchement, ou encore la fièvre ou le coqueluche, en aspergeant les malades avec l'eau bénéfique d'une fosse.

Dans la plupart des pays méditerranéens, la peau recouvre des symboles très semblables. Omniprésente dans les cérémonies de mariage, la peau et la toison sont porteuses de la fertilité et de la prospérité du couple. Entrée à Oran et Alger, chez les adeptes de *siema amar*, les jeunes mariés passent leur nuit de noces dans une pièce dont le seul mobilier est composé d'une natte

de Marrakech, il est traditionnellement de couleur jaune, obtenue avec de l'écorce de grenade pilée. Cette plante symbolise la fécondité et la féminité, valeurs censées se transmettre au cuir. D'ailleurs, cette teinture jaune est versée et étalée à la surface du cuir (côté fleur) à l'aide d'une corne de taureau évidée, elle-même symbole de fécondité et d'abondance.

LES TANNEURS :

maîtres de la fécondité et guérisseurs

Après avoir été teintées, les peaux étaient mises à sécher en plein air. C'est la première fois, disent les tanneurs de Marrakech, que *la peau accède au monde aérien et qu'elle regarde le ciel*. Lorsque la peau tannée séchait sur les remparts, elle transmettait aux murs de la cité la *force protectrice* dont elle était chargée quand elle enveloppait encore l'animal.

Dans la société maghrébine, la tannerie est considérée, rappelons-le, comme un lieu dangereux mais également fécond et prospère. Nous avons déjà vu que par son implantation particulière, au seuil de deux entités opposées, entre les lieux incultes et la partie organisée de la cité, elle avait vocation de défendre l'homme contre la nature incontrôlable et menaçante, et cela dès la fondation des premiers ateliers. En

outre, la tannerie est reconnue comme un lieu *catalyseur des forces vivantes*, car les artisans qui y travaillent *libèrent la vie potentielle* contenue dans une matière sans vie apparente. Ce pouvoir des tanneurs leur assurait une place particulière dans la société : ils participaient activement aux cérémonies, fêtes et rites de passage, tels que le mariage, la naissance ou la circoncision. Considérés comme *maîtres de fécondité*, les tanneurs jouaient aussi un rôle actif auprès des femmes, en facilitant par exemple le travail de l'accouchement ou en donnant le premier bain aux nouveau-nés dans l'eau vivifiante du *puits sacré*. Les femmes stériles, désireuses d'avoir une descendance, s'adressaient aux tanneurs qui pouvaient « dénouer » le mal et rendre les matrices fécondes. Guérisseurs reconnus et demandés, ils soignaient aussi les *maladies de peau* par simple attouchement, ou encore la fièvre ou la coqueluche, en aspergeant les malades avec l'eau bénéfique d'une fosse.

Dans la plupart des pays méditerranéens, la peau recouvre des symboliques fort semblables. Omniprésentes dans les cérémonies de mariage, la peau et la toison sont porteuses de la fertilité et de la prospérité du couple. Entre Oran et Alger, chez les adeptes de sidi ma'amar, les jeunes mariés passent leur nuit de noces dans une pièce dont le seul mobilier est composé d'une natte

posée à même le sol et d'une *outre de peau de bouc noir* fourrée de *grains d'orge*, servant d'oreiller. L'outre, qui garde la forme de l'animal, et les grains qui la remplissent constituent à part égale un *gage de fécondité* indispensable à la fondation d'une famille. En Tunisie, les membres de la confrérie Bu sadiya (confrérie des esclaves) distribuent aux femmes désireuses d'avoir un enfant un fragment de peau de chacal : elles doivent y mettre un bout d'encens, envelopper le tout dans une peau de gazelle et fixer le petit paquet obtenu à leur bras droit ou sur leur tête...

La fécondité féminine est communément comparée à la fertilité de la terre, en particulier dans les civilisations méditerranéennes. Si toutes deux assurent la continuité de la vie, il existe entre elles un lien métaphorique beaucoup moins connu – la peau qui renaît de l'eau souterraine. L'eau de l'*iferd* était comparée à la fois au ventre maternel et à la terre gonflée par les semences. Dès lors, la *peau de chèvre*, qui est en contact permanent avec cette eau, peut symboliser l'eau non seulement par analogie – *la peau est comme le ciel, comme le ciel d'orage, qui amène la pluie*, disent les tanneurs – mais encore par contact direct.

Ce contact d'ailleurs se perpétue même après le tannage. Les outres des porteurs d'eau du Maghreb (qui vénèrent les mêmes saints que les

Page 39 :

Les maroquins rouges – désignés en France sous le nom de « vermillons » ou « écarlates de Venise » – étaient particulièrement réputés en Europe dès le *xv^e* siècle.

Page de gauche :

La tannerie est considérée, dans la société maghrébine, comme un lieu dangereux, mais également fécond et prospère.

tanneurs et se regroupent dans la même confrérie religieuse) sont confectionnées en peau de chèvre noire. Notons que le nom grec de la chèvre, *aigis* (à l'origine, comme on le verra, du mot *égide*) est également synonyme de *tempête* ou de *nuée orageuse*. Lorsque la terre se craquelle sous l'effet de la sécheresse, les femmes organisent à travers des villages des cérémonies pour demander au ciel qu'il pleuve enfin. Un instrument de musique est l'accessoire indispensable de ces rites de pluie. Il s'agit d'un *tambourin* : sa caisse de résonance, en *terre cuite* ou en *bois*, figure la terre assoiffée, sa membrane en peau parcheminée représente le ciel chargé de pluie.

Car cette enveloppe externe – que de nos jours on aurait tendance à considérer comme une surface insignifiante – a, bien au contraire, inscrite en elle, un sens profond : elle condense toute une histoire complexe tissée au fil du temps entre l'homme et l'animal... En Kabylie par exemple, le tablier de peau de bouc du forgeron était le signe de ralliement autour duquel se regroupaient les hommes en cas de guerre. Il existe aussi en Kabylie une coutume selon laquelle, après le sacrifice rituel du mouton (de l'*aid el-kbir*), le chef de famille enveloppe un instant son dernier-né dans la peau encore sanglante de l'animal : par ce geste, il conclut le pacte d'alliance

qui fait de l'enfant un membre à part entière du clan tribal, comprenant les vivants et les ancêtres morts. La peau de l'animal sacrifié est ainsi le symbole de l'alliance contractée par la famille ou la communauté avec l'Invisible.

NOTES

1. « Tout ce qui se découvre dans les arts comme dans les sciences doit être un trésor commun... » Dans sa préface à *L'Art du Tanneur*, Jérôme de Lalande rappelle ainsi la mission assignée par Colbert à l'Académie des Sciences, fondée par ordre du Roi en 1666. « Une infinité de pratiques pleines d'esprit et d'invention, mais généralement inconnues, seront tirées des ténèbres (...) Il importe au public de pénétrer cette obscurité mystérieuse, pour y porter le flambeau de la physique et l'esprit d'observation; il importe de connaître les arts pour les perfectionner. »

Jérôme de Lalande a publié ses dix fascicules (voir bibliographie) en utilisant les données amassées à la fin du xvii^e siècle, et restées manuscrites, ainsi que les enquêtes sur le terrain auxquelles il s'est lui-même livré en France, mais aussi en Angleterre et en Allemagne. Parallèlement à cette étude menée par Lalande, nous disposons de l'*Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*, qui a ouvert des articles sur les métiers du cuir et qui présente des planches.

2. Danièle Jemma, *Les Tanneurs de Marrakech*, Mémoires du CRAPE (Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques), s. d.

3. Cette situation excentrée des tanneries, semblable en France et en Europe (des fouilles archéologiques ont mis en évidence un emplacement similaire à Athènes ou à Pompéi), pourrait trouver

son explication dans les effluves malsains que celles-ci dégagent. Danièle Jemma conteste que cet aménagement soit uniquement dû à une éventuelle crainte des effets nocifs du tannage, pollution de l'air et de l'eau. Selon elle, des justifications symboliques et rituelles recouvrent très largement les raisons matérielles.

4. De nos jours, ces mares sont pratiquement toutes asséchées, et le travail de reverdissage des peaux s'effectue désormais en eau claire, selon la technique traditionnelle de Fès, elle-même proche de la méthode européenne.

5. La lecture des ouvrages du xviii^e siècle sur le tannage montre que les encyclopédistes étaient conscients que la qualité de l'eau utilisée dans le tannage des cuirs, selon qu'elle est dure ou douce, vive ou croupie, influe sur la qualité des cuirs, de même que le climat sous lequel le tannage était réalisé. Ainsi peut-on lire *L'Art du tanneur* de De Lalande : « Le cuir de Liège ne s'accommode pas de toutes les saisons et de toutes les eaux; il réussit mal en été; il exige des eaux pures et vives, celles qui sortent immédiatement des rochers y sont très propres; l'eau de pluie n'y est pas bonne. » Et plus loin : « L'eau de la rivière des Gobelins est chaude, abattue, fade, presque corrompue et l'on est obligé à la manufacture de Saint-Hippolyte d'en faire venir de la Seine deux ou trois tonneaux chaque jour. Les tanneries de la rue Censier étant plus basse le long de la rivière des Gobelins, ont une eau qui abat davantage les peaux, et qui est meilleure pour la molleterie, c'est-à-dire pour les veaux et les chèvres : le travail va beaucoup plus vite [...] parce que l'eau de la rivière s'est chargée d'une quantité de parties animales qui la disposent à la fermentation et qu'elle reçoit en passant au travers des habitations des tanneurs, mégissiers, teinturiers dont cette rivière est couverte. » Au début du xix^e siècle, le débat sur la qualité de l'eau se poursuit. Dans le *Nouveau manuel complet du Chamoiseur, pelle-tier-fourreur, maroquinier, mégissier et parcheminier* de *L'Encyclopédie Roret* (Paris, Léonce Laget, 1841, réimp. fac-similé, Librairie-Éditeur, 1981), on

... dans la même
... confection-
... noire. Notons
... chèvre, *aigis*
... le verra, du
... ont synonyme
... *ode orageuse*.
... elle sous l'effet
... femmes orga-
... lages des cérér-
... au ciel qu'il
... instrument de
... indispensable
... agit d'un *tam-*
... nance, en *terre*
... terre assoiffée,
... parcheminée
... de pluie.

... externe – que
... ndance à consi-
... insignifiante –
... crite en elle, un
... lense toute une
... au fil du temps
... al... En Kabylie
... le peau de bouc
... de ralliement
... groupaient les
... e. Il existe aussi
... selon laquelle,
... du mouton (de
... famille enve-
... rnié dans la
... le animal : par
... pacte d'alliance

qui fait de l'enfant un membre à part entière du clan tribal, comprenant les vivants et les ancêtres morts. La peau de l'animal sacrifié est ainsi le symbole de l'alliance contractée par la famille ou la communauté avec l'Invisible.

NOTES

1. « Tout ce qui se découvre dans les arts comme dans les sciences doit être un trésor commun... » Dans sa préface à *L'Art du Tanneur*, Jérôme de Lalande rappelle ainsi la mission assignée par Colbert à l'Académie des Sciences, fondée par ordre du Roi en 1666. « Une infinité de pratiques pleines d'esprit et d'invention, mais généralement inconnues, seront tirées des ténèbres (...) Il importe au public de pénétrer cette obscurité mystérieuse, pour y porter le flambeau de la physique et l'esprit d'observation; il importe de connaître les arts pour les perfectionner. »

Jérôme de Lalande a publié ses dix fascicules (voir bibliographie) en utilisant les données amassées à la fin du XVII^e siècle, et restées manuscrites, ainsi que les enquêtes sur le terrain auxquelles il s'est lui-même livré en France, mais aussi en Angleterre et en Allemagne. Parallèlement à cette étude menée par Lalande, nous disposons de *L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*, qui a ouvert des articles sur les métiers du cuir et qui présente des planches.

2. Danièle Jemma, *Les Tanneurs de Marrakech*, Mémoires du CRAPE (Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques), s. d.

3. Cette situation excentrée des tanneries, semblable en France et en Europe (des fouilles archéologiques ont mis en évidence un emplacement similaire à Athènes ou à Pompéi), pourrait trouver

son explication dans les effluves malsains que celles-ci dégageaient. Danièle Jemma conteste que cet aménagement soit uniquement dû à une éventuelle crainte des effets nocifs du tannage, pollution de l'air et de l'eau. Selon elle, des justifications symboliques et rituelles recouvrent très largement les raisons matérielles.

4. De nos jours, ces mares sont pratiquement toutes asséchées, et le travail de reverdissage des peaux s'effectue désormais en eau claire, selon la technique traditionnelle de Fès, elle-même proche de la méthode européenne.

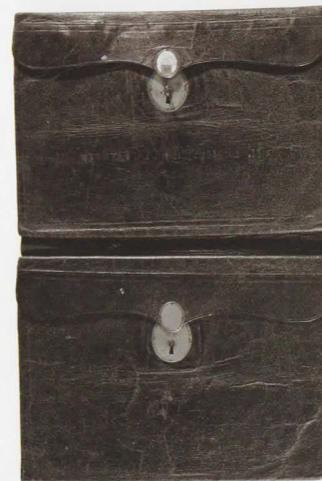
5. La lecture des ouvrages du XVIII^e siècle sur le tannage montre que les encyclopédistes étaient conscients que la qualité de l'eau utilisée dans le tannage des cuirs, selon qu'elle est dure ou douce, vive ou croupie, influe sur la qualité des cuirs, de même que le climat sous lequel le tannage était réalisé. Ainsi peut-on lire *L'Art du tanneur* de De Lalande : « Le cuir de Liège ne s'accommode pas de toutes les saisons et de toutes les eaux; il réussit mal en été; il exige des eaux pures et vives, celles qui sortent immédiatement des rochers y sont très propres; l'eau de pluie n'y est pas bonne. » Et plus loin : « L'eau de la rivière des Gobelins est chaude, abattue, fade, presque corrompue et l'on est obligé à la manufacture de Saint-Hippolyte d'en faire venir de la Seine deux ou trois tonneaux chaque jour. Les tanneries de la rue Censier étant plus basse le long de la rivière des Gobelins, ont une eau qui abat davantage les peaux, et qui est meilleure pour la molleterie, c'est-à-dire pour les veaux et les chèvres. : le travail va beaucoup plus vite [...] parce que l'eau de la rivière s'est chargée d'une quantité de parties animales qui la disposent à la fermentation et qu'elle reçoit en passant au travers des habitations des tanneurs, mégissiers, teinturiers dont cette rivière est couverte. » Au début du XIX^e siècle, le débat sur la qualité de l'eau se poursuit. Dans le *Nouveau manuel complet du Chamoiseur, pelle-tier-fourreur, maroquinier, mégissier et parcheminier* de *L'Encyclopédie Roret* (Paris, Léonce Laget, 1841, réimp. fac-similé, Librairie-Éditeur, 1981), on

peut lire sous la plume de Julia de Fontenelle : « Certaines eaux sont-elles plus propres que d'autres tant à la fabrication des cuirs qu'à la préparation et l'apprêt des peaux ? [...] Les cuirs connus sous le nom de molterie [ou moletterie], c'est-à-dire qui par leur nature et l'usage auquel ils sont destinés doivent être souples et moelleux, demandent une eau molle, douce et légère et qu'il serait par une raison contraire, difficile de les fabriquer avec l'eau de puits, naturellement dure, avec celle d'un ruisseau. [...] Ces dernières eaux sont bonnes pour les cuirs forts et tous ceux qui demandent du corps et de la fermeté. »

6. La chaux pouvait être remplacée par des cendres de bois ou du sulfure de sodium. On pouvait également utiliser des infusions de substances végétales (céréales, feuilles) ou animales (urine, excréments) : outre la production d'enzymes, ces substances favorisent la formation d'acides ou d'alcalis qui ajoutent leur propre action épilatoire; les végétaux développent des fermentations de type acide, les excréments des fermentations de type alcalin (ou neutre).

7. Le corroyage définit l'ensemble des opérations mécaniques (grainage, lissage) et chimiques (nourriture, teinture) qu'on fait subir aux cuirs afin qu'ils acquièrent leurs qualités finales. Puisque le tannage a eu pour conséquence de réduire la quantité d'eau initialement contenue dans la peau, et donc de la rendre raide, il convient de la nourrir avec des graisses et des huiles qui, en pénétrant dans l'espace inter-fibrillaire, vont remplacer une partie de l'eau initiale et rendre le cuir souple.

Portefeuille de Lafayette, en maroquin brun, XVIII^e siècle; Le Puy-en-Velay, musée Crozatier.



Animaux sacrés, animaux sacrifiés

*Multiplés sont les formes
que revêtent les puissances divines.*

Euripide

Dans le cadre d'une réflexion sur l'« identité culturelle de la peau et du cuir », nous ne pouvons occulter le rôle prééminent que les animaux ont joué dans la plupart des croyances, et notamment celui, fondamental, qui consistait à assurer aux dieux antiques leur *enveloppe temporaire préférée*. Qu'il s'agisse d'animaux sacrés, vénérés comme des divinités et soignés dans les sanctuaires de l'ancienne Égypte, ou d'animaux sacrifiés, immolés et offerts aux dieux à travers des rites archaïques répandus dans le monde antique pour assurer la « liaison impossible » entre profane et sacré, ou même de ces *bêtes féroces* qu'il fallait être un héros mythique – tel le babylonien Gilgamesh – pour vaincre, ou encore du riche *bestiaire* médiéval qui alimentait la chrétienté en enseignements allégoriques et moraux, les rapports entre l'homme et l'animal ont

Onorio Marinari, *David vainqueur de Goliath* (détail), XVII^e siècle.
Luques, Palazzo Mansi.

La peau animale – la *nébride* antique –, portée par David, symbolise l'invulnérabilité du jeune héros, vainqueur du géant.

pris une dimension peu ordinaire tout au long de l'histoire et revêtu des significations symboliques complexes.

Ancêtres totémiques garantissant la cohésion identitaire d'un groupe humain ou puissances tutélaires assurant une protection divine aux cités antiques, ou encore interprètes privilégiés des signes surnaturels en tant qu'augures, les pouvoirs extraordinaires des animaux ont toujours été exaltés et vénérés. Aux époques les plus anciennes, les divinités apparaissaient indifféremment sous forme animale ou humaine – l'animal étant perçu diversement selon les pays : *assimilé* aux dieux (en Égypte), *associé* aux dieux (en Grèce et à Rome), soumis aux dieux (en Mésopotamie) et enfin *sacri-fié* aux dieux, partout !

Hérodote a beau affirmer que « la Grèce a reçu d'Égypte presque tous les noms de ses divinités », les Grecs comprenaient mal que les Égyptiens puissent représenter leurs dieux sous forme animale. Dans le panthéon grec, cette forme n'est utilisée que pour des *métamorphoses passagères* ; les divinités ne la revêtent qu'à certains moments, à des fins précises. Hérodote explique ainsi à sa façon la représentation de Zeus/Amon avec des cornes de bélier : « Héraclès (Shou) voulut absolument voir Zeus (Amon) qui ne voulait pas se montrer à lui ; enfin, devant l'insistance d'Héraclès, le dieu s'avisait d'un artifice,

il dépouilla un bélier, lui coupa qu'il tint devant son visage, revêtu de la toison de l'animal et apparut à Héraclès sous ce déguisement. »

Amon n'avait nul besoin, aux yeux des Égyptiens, de cet artifice pour retrouver dans la peau d'un bélier la forme des dieux d'Égypte, y compris les plus importants, avaient le pouvoir de manifester sous la forme matérielle qu'ils leur plaisait : animale, humaine ou pourquoi pas, hybride. Dès le début de la dynastie thinite (-3000 av. J.-C.), les figures hybrides semblent en effet se généraliser : les dieux revêtent un aspect humain tout en conservant la tête de l'animal, autrefois dieu lui-même. Ainsi, comme la déesse Hathor, une divinité qui désormais forme humaine, un dieu qui rappelle souvent son origine animale, jadis incarnée dans une vache sauvage, elle continue de porter des oreilles de vache. Ces formes hybrides inventées et diffusées par les Égyptiens, loin de perdre la connotation de monstruosité qu'elle pouvait avoir dans le monde gréco-romain, étaient perçues au contraire comme des êtres harmonieux résultant de la combinaison d'une conception anthropomorphique et d'une personne divine et de l'idée d'une « participation intime de cette divinité à l'espèce animale donnée ». L'exemple du dieu-crocodile Sobek, dont le culte devint important dès l'Ancien Empire (vers -2300 av. J.-C.) dans les zones

sacrifiés

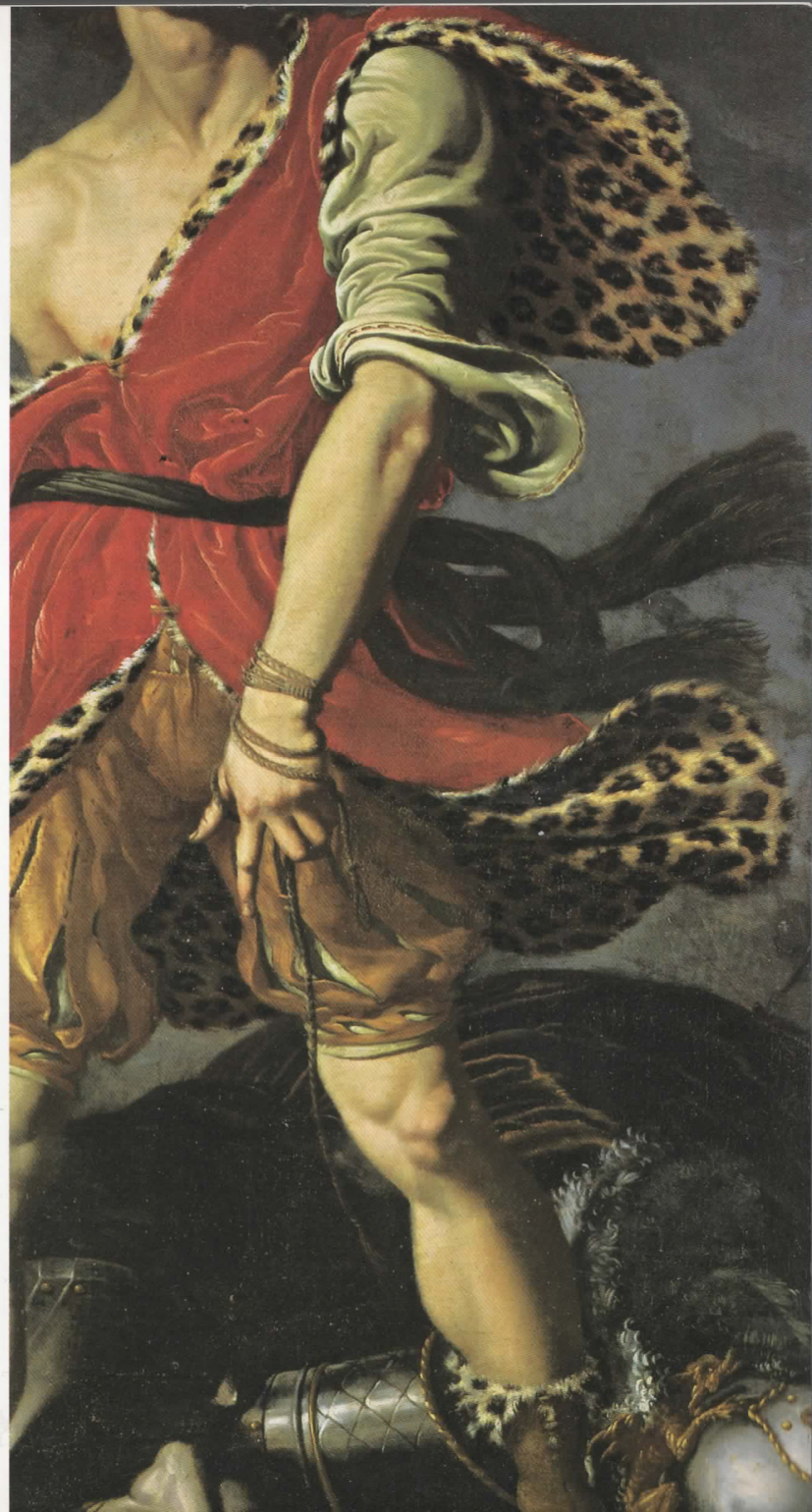
pris une dimension peu ordinaire tout au long de l'histoire et revêtu des significations symboliques complexes.

Ancêtres totémiques garantissant la cohésion identitaire d'un groupe humain ou puissances tutélaires assurant une protection divine aux cités antiques, ou encore interprètes privilégiés des signes surnaturels en tant qu'augures, les pouvoirs extraordinaires des animaux ont toujours été exaltés et vénérés. Aux époques les plus anciennes, les divinités apparaissaient indifféremment sous forme animale ou humaine – l'animal étant perçu diversement selon les pays : *assimilé* aux dieux (en Égypte), *associé* aux dieux (en Grèce et à Rome), soumis aux dieux (en Mésopotamie) et enfin *sacri-fié* aux dieux, partout !

Hérodote a beau affirmer que « la Grèce a reçu d'Égypte presque tous les noms de ses divinités », les Grecs comprenaient mal que les Égyptiens puissent représenter leurs dieux sous forme animale. Dans le panthéon grec, cette forme n'est utilisée que pour des *métamorphoses passagères* ; les divinités ne la revêtent qu'à certains moments, à des fins précises. Hérodote explique ainsi à sa façon la représentation de Zeus/Amon avec des cornes de bélier : « Héraclès (Shou) voulut absolument voir Zeus (Amon) qui ne voulait pas se montrer à lui ; enfin, devant l'insistance d'Héraclès, le dieu s'avisa d'un artifice,

il dépouilla un bélier, lui coupa la tête qu'il tint devant son visage, revêtit la toison de l'animal et apparut à Héraclès sous ce déguisement. »

Amon n'avait nul besoin, aux yeux des Égyptiens, de cet artifice pour se retrouver dans la peau d'un bélier. Les dieux d'Égypte, y compris les moins importants, avaient le pouvoir de se manifester sous la forme matérielle qui leur plaisait : animale, humaine ou, pourquoi pas, hybride. Dès le début de la dynastie thinite (-3 000 av. J.-C.), les figures hybrides semblent en effet se généraliser : les dieux revêtent un corps humain tout en conservant la tête de l'animal, autrefois dieu lui-même. Et si, comme la déesse Hathor, une divinité à désormais forme humaine, un détail rappelle souvent son origine animale : jadis incarnée dans une vache sauvage, elle continue de porter des oreilles de vache. Ces formes hybrides inventées et diffusées par les Égyptiens, loin de comporter la connotation de monstruosité qu'elle pouvait avoir dans le monde gréco-romain, étaient perçues au contraire comme des êtres harmonieux, résultant de la combinaison d'une conception anthropomorphe de la personne divine et de l'idée d'une *participation intime de cette divinité à une espèce animale donnée*. L'exemple du dieu-crocodile Sobek, dont le culte devint important dès l'Ancien Empire (vers -2 300 av. J.-C.) dans les zones



marécageuses du Delta et au Fayoum (Crocodylopolis), est à cet égard significatif. Un grand sanctuaire lui était consacré près d'Ermant où deux de ses représentations, la forme animale et la forme hybride, se côtoyaient. Puis, à l'époque hellénistique et romaine, on perpétua le culte du dieu en exhibant aux processions un crocodile *momifié* porté sur un brancard. À l'époque tardive, qui vit un véritable renouveau des traditions anciennes concernant les animaux sacrés, certains dieux furent incarnés dans un animal réel et vivant : sur des stèles du temple de Théadelphie, on peut voir un dieu Sobek nageant « de plus belle » dans son lac sacré.

Tantôt un animal particulier – comme le taureau Apis – trône dans le temple, tantôt plusieurs représentants de la même espèce sont nourris et soignés dans des sanctuaires. Diodore de Sicile écrit avec étonnement : « Pour ce qui concerne l'Apis dans la ville Memphis, le bouc de Mendès, le crocodile du lac Moeris, le lion nourri à Léontopolis, tout cela est facile à raconter mais difficile à faire croire à ceux qui ne l'ont pas vu. Ces animaux sont nourris dans des enceintes sacrées et confiés aux soins des personnages les plus remarquables. Ils leur font cuire de la fleur de farine ou du gruau dans du lait et leur fournissent constamment des gâteaux de miel et de la chair d'oie bouillie ou rôtie. [...]

En un mot, ils font la plus grande dépense pour l'entretien de ces animaux auxquels ils préparent, en outre, des bains tièdes, ils les oignent des huiles les plus précieuses et brûlent sans cesse devant eux les parfums les plus suaves ».

De même, depuis -4 000 av. J.-C., certains animaux étaient enterrés dans des cimetières ; puis vint la pratique de la momification. On ne momifia d'abord que les animaux qui étaient les représentants attirés de la divinité. Puis à la Basse Époque, le culte des animaux était si répandu que dès lors qu'une espèce était sacrée dans une région, on momifiait tous les membres de la dite espèce. On a retrouvé ainsi pas moins de quatre millions de momies d'ibis à Saqqarah, des milliers de momies de singes et d'ibis à Hermopolis et, près du temple de Kom-Ombo, un cimetière entier réservé aux corps des congénères du crocodile sacré. Les égyptologues pensent qu'il s'agissait de véritables « ex-voto » que les pèlerins achetaient afin de les offrir aux dieux, pratique qui connut une grande expansion à partir du I^{er} millénaire lorsque la technique de l'embaumement atteignit sa plus haute perfection. La momification des animaux montre à quel point ceux-ci étaient intégrés à la vie des hommes, les Égyptiens ne voyant pas de différence de nature fondamentale entre l'homme et l'animal.

LE TEMPS SUSPENDU : l'art d'immortaliser

La civilisation égyptienne touchait par la momification à la plus grande des énigmes : arrêter le temps et ses effets inéluctables sur la matière. Pour garder l'intégrité du corps, condition absolue de la renaissance, ils ont dû « éterniser » son enveloppe, c'est-à-dire la peau, et la maintenir intacte¹. Cette quête de l'immortalité, fondement même de la religion égyptienne, est étroitement liée au mythe d'Osiris, dieu ressuscité après sa mort – le premier qui ait reçu les rites sacrés de la momification².

Dieu de la Nature et incarnation de l'Esprit de la végétation, Osiris était symbolisé par le grain enseveli dans la terre qui, après un temps de repos dans le monde des ténèbres, devait germer et renaître à une nouvelle vie. Son frère, Seth, personnification du désert aride et de la sécheresse, enviait la puissance et le rayonnement d'Osiris : il décida de le tuer et jeta le cercueil contenant le corps démembré du dieu dans le Nil. Isis, à la fois sœur et femme d'Osiris, partit à la recherche du corps, qu'elle retrouva éparpillé en quatorze endroits différents. Avec l'aide d'Anubis et d'Horus (fils posthume du divin défunt), elle reconstitua le corps d'Osiris en pratiquant pour la première fois les rites sacrés de l'embaumement qui rendirent au dieu assassiné une vie

En un mot, ils font la plus grande dépense pour l'entretien de ces animaux auxquels ils préparent, en outre, des bains tièdes, ils les oignent des huiles les plus précieuses et brûlent sans cesse devant eux les parfums les plus suaves ».

De même, depuis -4 000 av. J.-C., certains animaux étaient enterrés dans des cimetières; puis vint la pratique de la momification. On ne momifia d'abord que les animaux qui étaient les représentants attirés de la divinité. Puis à la Basse Époque, le culte des animaux était si répandu que dès lors qu'une espèce était sacrée dans une région, on momifiait tous les membres de la dite espèce. On a retrouvé ainsi pas moins de quatre millions de momies d'ibis à Saqqarah, des milliers de momies de singes et d'ibis à Hermopolis et, près du temple de Kom-Ombo, un cimetière entier réservé aux corps des congénères du crocodile sacré. Les égyptologues pensent qu'il s'agissait de véritables « ex-voto » que les pèlerins achetaient afin de les offrir aux dieux, pratique qui connut une grande expansion à partir du 1^{er} millénaire lorsque la technique de l'embaumement atteignit sa plus haute perfection. La momification des animaux montre à quel point ceux-ci étaient intégrés à la vie des hommes, les Égyptiens ne voyant pas de différence de nature fondamentale entre l'homme et l'animal.

LE TEMPS SUSPENDU : *l'art d'immortaliser*

La civilisation égyptienne touchait par la momification à la plus grande des énigmes : arrêter le temps et ses effets inéluctables sur la matière. Pour garder l'intégrité du corps, condition absolue de la renaissance, ils ont dû « éterniser » son enveloppe, c'est-à-dire la peau, et la maintenir intacte¹. Cette quête de l'immortalité, fondement même de la religion égyptienne, est étroitement liée au mythe d'Osiris, dieu ressuscité après sa mort – le premier qui ait reçu les rites sacrés de la momification².

Dieu de la Nature et incarnation de l'Esprit de la végétation, Osiris était symbolisé par le grain enseveli dans la terre qui, après un temps de repos dans le monde des ténèbres, devait germer et renaître à une nouvelle vie. Son frère, Seth, personnification du désert aride et de la sécheresse, enviait la puissance et le rayonnement d'Osiris : il décida de le tuer et jeta le cercueil contenant le corps démembré du dieu dans le Nil. Isis, à la fois sœur et femme d'Osiris, partit à la recherche du corps, qu'elle retrouva éparpillé en quatorze endroits différents. Avec l'aide d'Anubis et d'Horus (fils posthume du divin défunt), elle reconstitua le corps d'Osiris en pratiquant pour la première fois les rites sacrés de l'embaumement qui rendirent au dieu assassiné une vie

éternelle. Osiris a été le premier à révéler le mystère à travers lequel la peau des victimes sacrifiées devenait des berceaux (*meskent*) qui enveloppaient le défunt et lui assuraient ce simulacre de (re)naissance. Il est ainsi clairement désigné dans les *chapitres des transformations des Livres des morts* : « Je suis celui qui a traversé la peau-berceau, à qui Osiris a donné sa consécration au jour de l'enterrement ». Anubis, dieu qui présidait aux rites funéraires et à l'embaumement, appelé également « maître des bandelettes », était l'agent de tels miracles. Sa puissance émane de la *nébride* (peau de panthère), instrument d'immortalité et véhicule de la force vitale.

DU BERCEAU AU LINCEUL :

les rites de la renaissance par la peau

Le principe fondamental des mystères osiriens – faire de la mort le berceau d'une vie nouvelle – est l'une des conceptions les plus anciennes de la religion. Les *Livres des Morts* (XVII/1, 81) résumant ainsi ce moyen de renaître : « Passer pur sur la peau-berceau ». S'agit-il d'une formulation métaphorique faisant référence à des choses secrètes ou bien serait-il possible d'y lire la traduction d'une pratique réelle? Nous tenterons de répondre à cette question essentielle par trois approches.

Page 48 :
Détail d'un coffret à canope au nom de Néfertari : Anubis momifiant un défunt (1186-1069 av. J.-C). Paris, musée du Louvre.

Pour préserver le corps de la corruption par l'air, Anubis, en tant que Maître des bandelettes, a emmailloté la momie.

Page 49 :
Prêtre égyptien, vers 1300 av. J.-C. Londres, British Museum.

Attribut spécifiquement sacerdotal, la peau de léopard – ou *nébride* – était portée comme instrument du renouvellement de la force vitale.



La première concerne les cultes des morts les plus anciens où une peau animale fournissait le *linceul* du défunt. Les tombes néolithiques d'Égypte ont livré des morts en position accroupie rappelant celle des fœtus, cousus dans une peau (de panthère ou autre). Ce type de rite funéraire était encore de pratique courante en Afrique au siècle dernier³. La deuxième relève de certains des secrets de l'art de l'embaumement, procédé qui fait que le corps « ne meurt plus, [car] dans la momie consacrée, il n'y a plus rien de périssable ». La troisième, enfin, est la cérémonie osirienne elle-même, qui condense les couches les plus archaïques des croyances égyptiennes. Grâce aux *Textes des Pyramides* et des représentations des tombes thébaines, nous possédons des documents relatifs aux rituels du mystère de la renaissance par la peau.

Ainsi Osiris, embaumé après la reconstitution de son corps, est-il enseveli dans un linceul qui est « la peau de Seth », le frère ennemi, personnifié par les animaux du désert. Cette peau-linceul va lui servir de berceau de renaissance, c'est-à-dire d'enveloppe féconde et génératrice de vie nouvelle. La peau-berceau recouvre une signification symbolique encore plus évidente lorsqu'il s'agit d'une peau de vache, celle de la mère d'Osiris, Nout, déesse-vache du ciel. Le corps d'Osiris, enveloppé à l'instar d'un embryon dans cette matrice

– lieu désigné de la gestation – peut renaître comme un enfant. Lors du rite, Nout s'approche d'Osiris et lui dit : « Oh, relève-toi, mon Seigneur, me voici, pour te protéger, je m'étends sur toi... ». Cette identification de la mère et de sa matrice à la peau-berceau de la renaissance est, en outre, attestée par le langage et l'écriture. Le mot *meskent* (*mest*, *meska* ou encore *meseq*) signifie *peau*, tandis que le radical *mes* énonce bien la *naissance* et se retrouve dans les verbes *naître* ou *enfanter*. La déesse de l'accouchement de l'ancienne Égypte portait le nom de Meskenet et son idéogramme représentait *trois peaux en faisceau*.

ANIMAUX MÉDIATEURS ENTRE L'HOMME ET LES DIEUX

En Grèce antique comme en Égypte, on élevait souvent des animaux dans des sanctuaires, mais au lieu de représenter les dieux, ceux-ci étaient consacrés aux dieux. Les prêtres servaient aux divinités leurs « repas quotidiens » d'animaux sacrifiés. Hésiode (*Théogonie*, 535-560) nous apprend comment Prométhée a déchaîné la colère de Zeus par un partage injuste de cette nourriture, tandis qu'Aristophane, dans sa comédie *Les Oiseaux*, met en scène



des dieux mourant de faim, n'étant plus alimentés par la fumée des sacrifices. Par retour, pourrait-on dire, la volonté divine se manifestait d'abondance : les animaux sacrifiés fournissaient les présages des dieux, que seuls les devins pouvaient reconnaître et interpréter. Aussi ne livrait-on aucun combat ou ne prenait-on aucune décision sans avoir au préalable égorgé un animal et trouvé favorables les signes du sacrifice. Dans l'Iliade, Homère raconte comment Calchas, le célèbre devin, prédisait l'issue tortueuse de la guerre de Troie, d'après le sacrifice aux immortels des hécatombes (sacrifice de cent [*hekatón*] bœufs [*bous*]).

La forme de sacrifice la plus répandue dans l'Antiquité classique consistait dans la mise à mort d'un animal domestique, consommé ensuite en l'honneur d'un dieu. L'offrande était partagée au cours d'un banquet entre fidèles, puis arrosée abondamment lors d'une libation. En assimilant une partie de la nourriture sacrée, acte véritable de communion, les hommes croyaient ainsi devenir consanguins avec les dieux. Choisi avec soin, soumis à un examen rigoureux, l'animal sacrifié devait être sans défaut, en parfaite santé et posséder un pelage de couleur approprié : clair pour les divinités célestes, sombre pour les dieux chtoniens.

Dans l'exercice des cultes, prêtres et prêtresses portaient provisoirement le

nom de tel ou tel animal – par exemple celui du « taureau » dans le culte de Poséidon à Éphèse. Ils revêtaient alors la *dépouille* du dit animal (ou des habits imitant sa peau) pour célébrer un culte dont l'objet primitif était une divinité zoomorphe. Ainsi les jeunes filles attiques participant au culte d'Artémis (déesse ursine) se revêtaient de peaux d'ours et les pèlerins en route pour Hiérapolis de la peau d'un mouton, qu'ils avaient préalablement sacrifié et dont ils avaient mangé la viande.

Les cultes de Dionysos-Bacchus gardent les traces ineffaçables des anciennes traditions. Au Péloponnèse, dès l'époque mycénienne, Dionysos est le dieu-taureau, qualifié de « dieu cornu » ou dit « issu d'un taureau ». Le culte dionysiaque est un composite de sacrifices ordinaires et de cérémonies spécifiques. Lors de ces dernières, on devait poursuivre et capturer un taureau pour l'égorger, boire son sang et manger crue sa chair (omophagie, du grec *omos*, crû). Euripide décrit dans les *Bacchantes* une variante de ces cérémonies : « Il est doux, dans les montagnes, au sortir de la course bachique, de s'abattre sur le sol, sous la nébride sacrée, de pourchasser le bouc, pour l'égorger, de dévorer avec délice sa chair crue. » Quand les bacchantes dévorent l'animal qu'ils ont dépecé et dont ils portent la dépouille, c'est le dieu-même qu'ils incorporent.

SOUS L'ÉGIDE DES ANIMAUX

Aux époques les plus anciennes, l'animal augural, avant de devenir le principal « médium » divin, était une puissance en soi ; ses présages s'imposaient aux dieux. Très populaire en Grèce, la divination par les oiseaux avait notamment acquis une telle importance dans la vie quotidienne que le mot oiseau (*ornis*) devint synonyme de présage. Chez Homère, l'apparition d'un oiseau n'est jamais gratuite : elle recouvre toujours un message que les dieux destinent aux hommes ; sur les vases grecs, les scènes peintes montrent souvent un oiseau précédant les chars de guerre – le volatile étant investi d'un double rôle, guide et augure.

La mythologie gréco-romaine foisonne d'exemples d'animaux bienfaiteurs – nourrices, guides ou guérisseurs – qui sauvent la vie des héros (hommes, demi-dieux ou dieux). Ainsi à Épidaure, les malades retrouvaient la santé après avoir été léchés par le serpent sacré. Créature énigmatique, changeant de peau tous les ans, en contact avec les entrailles de la terre, le serpent – vivifiant et purificateur – est devenu le symbole de la médecine. D'après une anecdote consignée par Pausanias, la toison du bélier possédait quant à elle une vertu incantatoire : « Amphiaraios excellait dans l'interprétation des songes... Ceux qui venaient le consulter

im, n'étant plus
des sacrifices.
lire, la volonté
abondance : les
assaient les pré-
suls les devins
et interpréter.
a combat ou ne
don sans avoir
animal et trouvé
sacrifice. Dans
ente comment
, prédisait l'is-
erre de Troie,
immortels des
cent [hekaton]

la plus répan-
assique consis-
et d'un animal
é ensuite en
l'offrande était
banquet entre
ndamment lors
llant une partie
cte véritable de
mes croyaient
guins avec les
, soumis à un
nimal sacrifié
n parfaite santé
couleur appro-
nités célestes,
ioniens.
ultes, prêtres et
visoirement le

nom de tel ou tel animal – par exemple celui du « taureau » dans le culte de Poséidon à Éphèse. Ils revêtaient alors la *dépouille* du dit animal (ou des habits imitant sa peau) pour célébrer un culte dont l'objet primitif était une divinité zoomorphe. Ainsi les jeunes filles attiques participant au culte d'Artémis (déesse ursine) se revêtaient de peaux d'ours et les pèlerins en route pour Hiérapolis de la peau d'un mouton, qu'ils avaient préalablement sacrifié et dont ils avaient mangé la viande.

Les cultes de Dionysos-Bacchus gardent les traces ineffaçables des anciennes traditions. Au Péloponnèse, dès l'époque mycénienne, Dionysos est le dieu-taureau, qualifié de « dieu cornu » ou dit « issu d'un taureau ». Le culte dionysiaque est un composite de sacrifices ordinaires et de cérémonies spécifiques. Lors de ces dernières, on devait poursuivre et capturer un taureau pour l'égorger, boire son sang et manger crue sa chair (omophagie, du grec *omos*, crû). Euripide décrit dans les *Bacchantes* une variante de ces cérémonies : « Il est doux, dans les montagnes, au sortir de la course bachique, de s'abattre sur le sol, sous la nébride sacrée, de pourchasser le bouc, pour l'égorger, de dévorer avec délice sa chair crue. » Quand les bacchantes dévorent l'animal qu'ils ont dépecé et dont ils portent la dépouille, c'est le dieu-même qu'ils incorporent.

SOUS L'ÉGIDE DES ANIMAUX

Aux époques les plus anciennes, l'animal augural, avant de devenir le principal « médium » divin, était une puissance en soi ; ses présages s'imposaient aux dieux. Très populaire en Grèce, la divination par les oiseaux avait notamment acquis une telle importance dans la vie quotidienne que le mot oiseau (*ornis*) devint synonyme de présage. Chez Homère, l'apparition d'un oiseau n'est jamais gratuite : elle recouvre toujours un message que les dieux destinent aux hommes ; sur les vases grecs, les scènes peintes montrent souvent un oiseau précédant les chars de guerre – le volatile étant investi d'un double rôle, guide et augure.

La mythologie gréco-romaine foisonne d'exemples d'animaux bienfaiteurs – nourrices, guides ou guérisseurs – qui sauvent la vie des héros (hommes, demi-dieux ou dieux). Ainsi à Épidaurie, les malades retrouvaient la santé après avoir été léchés par le serpent sacré. Créature énigmatique, changeant de peau tous les ans, en contact avec les entrailles de la terre, le serpent – vivifiant et purificateur – est devenu le symbole de la médecine. D'après une anecdote consignée par Pausanias, la toison du bélier possédait quant à elle une vertu incantatoire : « Amphiaraios excellait dans l'interprétation des songes... Ceux qui venaient le consulter

immolaient un bélier et étendaient la peau du bélier sur le plancher. Ils se couchaient dessus et s'endormaient dans l'espoir d'avoir quelque songe qui soit suivi d'une interprétation favorable. » Enfin, les circonstances de la naissance d'Orion illustrent on ne peut mieux la vertu vivifiante et « créatrice » attribuée à la peau. « Un jour que Zeus, Hermès et Poséidon voyageaient de compagnie sur terre, ils furent reçus par Hyrieus, le roi de Béotie. Pour remercier leur hôte, ils s'engagèrent à exécuter son vœu, avoir un fils. Les trois dieux enfouirent dans le sol une peau de génisse sur laquelle ils avaient uriné et neuf mois plus tard, Orion (fameux pour sa beauté) en sortit⁴. »

Les dieux eux-mêmes pouvaient avoir besoin de la puissance protectrice de l'animal ou de son « double » (la peau qui le figure). Zeus, dernier fils de Cronos, qu'il fallait sauver de la « gloutonnerie infanticide » de son père, fut caché dans une grotte en Crète, où sa nourrice, la déesse-chèvre Amalthée, veillait sur lui et l'allaitait. Par gratitude, Zeus éleva sa nourrice au rang de constellation et la plaça dans le ciel. Après la mort d'Amalthée, sa peau que « nul trait ne pouvait transpercer » devint la redoutable armure connue sous le nom de l'égide (du grec *aïgis*, peau de chèvre), dont le pouvoir magique fut mis à l'épreuve dans le combat que Zeus livra aux Titans.



L'égide servit ensuite à Athéna, fille de Zeus ayant surgi de la tête de son père tout armée – notamment de ce bouclier magique, l'égide frangée de têtes de serpent, renforcée en son milieu par la tête de la Gorgone. Déesse guerrière, ardente et belliqueuse, Athéna remporta un grand nombre de combats. Dans une lutte qui l'opposait aux géants, elle tua le titan Pallas et fit de sa dépouille une sorte de cuirasse qu'elle portait sur sa propre peau. Par la suite, elle compléta son armure par la peau d'un autre géant, Aigès. Sous l'égide des peaux des ennemis vaincus, la déesse-guerrière devint parfaitement invincible. L'athlète glorieux qu'était Héraclès devait aussi son invulnérabilité à une peau animale. Au terme d'un corps à corps mémorable avec le lion de Némée que ses flèches ne blessaient pas, il parvint à l'étrangler et, une fois le lion terrassé, préleva la fameuse dépouille : de la tête du lion, il fit son casque, de la peau sa cuirasse.

De même, et comme leur nom l'indique d'ailleurs, les cuirasses de l'armée grecque étaient confectionnées de cuir. Homère donne une multitude de détails dans l'*Iliade* concernant l'équipement des guerriers. Le bouclier légendaire d'Ajax était fabriqué par Tychios avec « sept peaux de taureaux bien nourris » appliquées sur un support de bronze. Si l'on en croit Pline, ce Tychios qui, treize cents ans avant notre ère, réussit à fabriquer en cuir des

armes défensives impénétrables par la pointe des lances, est à considérer comme un des tout premiers tanneurs dont le nom parvint jusqu'à nous. Dans l'*Iliade* (chant XVII, 376-412) on trouve d'ailleurs cette description fort précise du tannage à la graisse : « On voit parfois un homme donner à tendre à ses gens le cuir d'un grand taureau, tout imprégné d'huile. Ils le prennent et s'écartent, en faisant cercle pour le tendre. Aussitôt l'humidité sort ; l'huile pénètre d'autant mieux qu'il y a plus d'hommes à tirer et le cuir se distend en tous sens. »

UNE PEAU LÉGENDAIRE : LA TOISON D'OR

Les Argonautes, héros splendides, ont remué ciel et terre pour une toison d'ovidé : la peau d'un bélier pensant et parlant (qui avait été transporté par Hermès, le dieu messager, dans l'île où il devait être sacrifié). Sa toison avait une grande valeur, non seulement comme peau rituelle, mais aussi parce qu'elle était liée à une âme en particulier et qu'elle empruntait au symbolisme solaire du bélier et de l'or un surcroît de prestige.

Chaque peau, à l'instar de la toison légendaire, avait sa spécialité : quand Énée partait pour ressusciter Troie, il portait sur les épaules une peau de lion ; la peau de taureau (dont Argos,

Minerve portant une égide bordée de serpents, époque de la Rome impériale. Paris, musée du Louvre.

L'Athéna grecque, déesse guerrière, était revêtue de l'égide, arme de Zeus à l'origine, faite de la peau de la chèvre Amalthée. L'égide a été également représentée accueillant en son centre la tête terrible de la Gorgone.

l'argonaute, était couvert) avait joué dans les mythes d'Osiris, d'Orion et d'Aristée, le rôle, on l'a vu, de véhicule de vie ; Jason et Orphée portaient la peau initiatique de panthère ; Pan errait dans les montagnes, enveloppé d'une peau non moins initiatique de lynx. La peau de loup conférait l'invisibilité et la peau d'éléphant était devenue un symbole sacré chez les rois hellénistiques.

Quand Jason présente la toison aux Argonautes, elle est en même temps « fauve comme un éclair d'or, empourprée comme un feu ardent et blanche comme la pleine lune recueillie par une jeune fille sur un fin tissu ». Le blanc, le pourpre et l'or étaient des couleurs royales, associées à la légitimité et la longévité. Il se peut que la métallurgie de l'or ait pu également influencer la légende : dans les rivières qui charriaient l'or, on le recueillait sur des peaux immergées. Si l'or attirait le soleil, la toison, concrètement, techniquement, attirait l'or.

Jason apportant la toison d'or à Pélidas, détail d'un cratère en calice à figures rouges, attribué au Peintre des Enfers ; Apulie, seconde moitié du IV^e siècle av. J.-C. Paris, musée du Louvre.

Quand Jason présenta la toison aux Argonautes, elle était à la fois « fauve comme un éclair d'or, empourprée comme un feu ardent, et blanche comme la pleine lune ».

NOTES

1. D'après la croyance égyptienne, tous les êtres vivants sont constitués d'un support matériel, le corps, auquel sont attachés des éléments immatériels : le *Ba*, approximativement l'âme ou la personnalité, et le *Ka* qui est l'expression de l'énergie vitale. La mort est la séparation de ces différents éléments. Pour qu'une deuxième vie puisse commencer, il faut qu'au corps soient de nouveau réunis les éléments spirituels qui l'animaient naguère. À chacune des étapes de la momification, des formules magiques rassurent le mort sur l'intégrité de son corps.
2. Deux ou trois jours après le décès, le corps du défunt était confié aux embaumeurs qui extrayaient les intestins, le foie, l'estomac et les poumons par une incision de l'abdomen. En revanche, le cœur, considéré comme le siège de la conscience et de la vie, devait rester en place. L'ablation du cerveau (amélioration apportée à la momification au Nouvel Empire) était faite à l'aide d'une tige de bronze enfoncée dans la narine gauche ; puis l'embaumeur injectait de la résine liquide dans la cavité crânienne. Le corps était ensuite recousu, nettoyé puis enduit de natron afin qu'il se déshydrate. Lavé avec de l'eau du Nil puis oint de divers baumes pour le rendre plus souple, le corps était ensuite placé sur un lit funéraire pour être bandeletté. Entre les différentes couches de bandelettes, on plaçait des amulettes.
3. Leo Frobenius, *Auf dem Wege nach Atlantis, Vita Deutsches Verlagshaus*, Berlin, 1911. Chapitre sur la mort et les funérailles des rois et l'esprit des défunts.
4. Ovide, *Les Fastes*, V. 495.

